

Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris

Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie

*Complément au rapport
« Le polycentrisme en Ile-de-France »*

Pascale Rohaut – Ludovic Armand

avril 2005



Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris

Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie

*Complément au rapport
« Le polycentrisme en Ile-de-France »*

Pascale Rohaut – Ludovic Armand

avril 2005

Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris

Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie

*Complément au rapport
« Le polycentrisme en Ile-de-France »*

Pascale Rohaut – Ludovic Armand

Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris

Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie

Sommaire

1. Le contexte régional et départemental	8
1.1. La structure de l'emploi : en Ile-de-France, les services aux personnes représentent désormais 48% de l'activité	8
1.2. Le niveau de service aux habitants.....	12
1.3. Les déplacements internes aux départements représentent la majeure partie des..	14
déplacements qui les concernent.	14
2. La structuration de l'espace infradépartemental.....	17
2.1. Les pôles.....	17
2.1.1. <i>Les emplois sont concentrés dans des pôles</i>	17
2.1.2. <i>Le contenu des pôles (taille et structure de l'emploi) :</i>	18
2.2. Les bassins de vie et d'emploi	22
2.2.1. <i>L'attractivité des pôles</i>	22
2.2.2. <i>les périmètres des sous-bassins d'emploi correspondent-ils à des sous bassins de vie ?</i>	24

Annexes

Annexe 1 : Composition des pôles (déterminés par l'UMR Géographie Cité).....	33
Annexe 2 : Part des stables dans les bassins d'emploi.....	34
Annexe 3 : Détail des aires d'influence des pôles.....	35
Annexe 4: Le Val de Marne	45

Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie

Principaux résultats et conclusion de l'étude :

Le fonctionnement de la région à plusieurs échelles emboîtées est confirmé ; les flux internes aux départements se situent à un niveau élevé et progressent dans tous les départements sauf la Seine et Marne qui a en grande partie intégré l'aire urbaine durant les années 90. Les sous-bassins d'emploi que dessinent les migrations alternantes correspondent à des territoires dont le fonctionnement quotidien est en grande partie interne. Ce sont de véritables bassins de vie.

Si l'aire urbaine s'est étendue, l'influence des pôles parisiens toujours dominante, a plutôt diminué, et le fonctionnement local s'est renforcé, conformément à ce qu'on peut attendre dans une région monocentrique évoluant vers une forme plus multipolaire. Le relatif rééquilibrage des taux d'emploi est lié à une proportion plus importante d'actifs qui peuvent travailler à proximité de leur domicile.

L'extension de la centralité parisienne vers l'ouest est avérée ; d'une part les échanges sont la règle entre Paris, La Défense et les communes voisines, et Boulogne. La proche banlieue est restée sous influence des pôles parisiens, dans une relation plus asymétrique, mais qui n'exclut pas un réel fonctionnement local. D'autre part, Paris et les Hauts de Seine sont les deux départements qui bénéficient à la fois du meilleur niveau de service aux ménages, par habitant, et du plus haut niveau de production par habitant. Les départements plus résidentiels (qui logent plus d'actifs qu'ils n'offrent d'emploi), ont un niveau de service aux ménages plus faible, malgré un début de rattrapage en Seine Saint Denis ; c'est encore dans ce département que les services publics de base sont les moins présents. Mais, en réalité, les services dépendent aussi du niveau global de l'activité, qui explique largement les différences.

D'une manière générale les pôles d'emploi sont de vrais centres, car ce sont aussi des pôles de services aux ménages.

Le rééquilibrage à l'est peut-il dépendre uniquement de l'économie résidentielle qui (ne) représente (que) la moitié de l'emploi, et dont plus de 40% relève du secteur privé, c'est à dire sont des emplois induits, liés à une demande solvable ? En tous cas, la mise à niveau des services publics, nécessaire pour les populations concernées, pourrait être un levier pour améliorer l'attractivité générale de ces territoires.

Le fonctionnement de l'aire urbaine de Paris Réalité des sous-bassins d'emploi et de vie

Cette étude prolonge les travaux effectués dans le cadre des rapports « le polycentrisme en Ile-de-France » et « Mobilité », qui concluaient à un fonctionnement de la région à plusieurs échelles. Il s'agit d'une actualisation et d'un essai d'approfondissement de ces travaux puisqu'on dispose maintenant de l'EGT 2001 (Enquête Globale Transport) qui repose sur un échantillon plus important que celle de 1997 et autorise une analyse plus fine des tendances infrarégionales. Il s'agit surtout d'un travail exploratoire, visant à alimenter la réflexion sur le fonctionnement de la zone dense.

La structuration interne de l'aire urbaine de Paris est mal connue, d'une part parce que l'influence de la capitale masque celle des pôles secondaires, d'autre part parce que ces pôles sont à la fois proches et de grande taille, ce qui se traduit par un recouvrement de leurs zones d'influence respectives.

Il est pourtant apparu que les déplacements domicile-travail déterminent des sous-bassins d'emplois autour des pôles d'emploi, de même que les lieux de résidence des étudiants s'organisent autour des pôles d'enseignement post-bac. Plus généralement ces bassins se superposent-ils et sont-ils des bassins de vie ?

En l'absence de données exhaustives sur les équipements il est possible de repérer les pôles des bassins de vie à partir des emplois de service aux ménages, tandis que les autres emplois (industrie, services aux entreprises...) déterminent des pôles de production.

On reprend donc, en l'adaptant, la grille d'analyse de l'emploi proposée par F. Damette et P. Beckouche¹, qui distingue la sphère de la reproduction sociale, (ou services directs aux personnes, ou l'économie résidentielle), et celle de la production destinée à un marché moins local².

Les bassins de vie et d'emploi de la zone dense se superposant partiellement ; le département reste une référence nécessaire, pour aborder la structuration de la région.

¹ adaptée à la nomenclature actuelle de l'Insee (Naf).

² La limite entre les deux sphères n'est pas toujours évidente, en particulier parce que certaines activités sont mixtes ; les activités liées au tourisme et aux spectacles sont classés dans les services aux particuliers, les chauffeurs de taxis sont dans la production.

1. Le contexte régional et départemental

1.1. La structure de l'emploi : en Ile-de-France, les services aux personnes représentent désormais 48% de l'activité

En Ile de France, les services aux personnes représentent désormais 48% de l'activité (49% pour l'ensemble de la France) si on la mesure en volume d'emploi selon la grille précitée ; cette moyenne recouvre des différences importantes qui distinguent Paris et les Hauts de Seine des autres départements. Les taux d'emploi et l'inégale répartition des services supérieurs expliquent ces différences :

- avec un taux d'emploi de 1.42, Paris reste de loin le premier pôle d'emploi de la région ; c'est pourtant le département qui consacre la plus grande part de son activité à l'économie résidentielle (53%), du fait d'une concentration de services supérieurs aux particuliers, résidents ou touristes.
- au contraire dans les Hauts de Seine (taux d'emploi 1.12), ces services aux personnes ne représentent que 37% de l'emploi, ce département étant clairement orienté vers la production (63% de l'activité).
- les autres départements qui ont une fonction plus résidentielle qu'économique (taux d'emploi inférieur à 1), la Seine Saint Denis, le Val de Marne, et les départements de grande couronne, sont proches de la moyenne globale.

Il est impossible d'isoler totalement les emplois de services aux non résidents, touristes et actifs non résidents en particulier, car les établissements correspondants (cafés, restaurants, boutiques, musées...) desservent à la fois les habitants et les personnes de passage régulier, occasionnel ou exceptionnel. On peut néanmoins repérer ces emplois dits liés au tourisme, qui sont particulièrement présents à Paris (136 000 et 9% de l'activité) mais aussi dans le Val d'Oise (36 000 et 10%) où sont comptabilisés les emplois de Roissy.

La part de ces emplois de service aux personnes dans l'activité régionale est passée de 44% à 48% entre 1990 et 1999, prolongeant ainsi une tendance au renforcement du poids de l'économie résidentielle, observée pendant la période intercensitaire précédente³.

Ces emplois se sont développés dans tous les départements sauf Paris et cette progression a permis de compenser les diminutions d'effectifs dans la production en petite couronne, et a largement contribué à la croissance de l'emploi en grande couronne.

³ Voir en particulier « La France en ville » F. Damette, Datar, et « Le bassin parisien, analyse spatiale du système productif » P. Rohaut JM. Duval Dreif 1996 ; la progression était d'environ 4 points entre 1982 et 1990 au niveau national

Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France – Division du Schéma Directeur et de l'Urbanisme

1999 / Effectifs	Services aux ménages							Production				Total
	Simplex			Supérieurs			Total	Dont lié au tourisme	Services à la production	Production de biens matériels	Total	
	Privée	Publique	Total	Privée	Publique	Total						
Paris	325 908	102 622	428 530	56 444	364 022	420 466	848 996	136 141	590 608	161 211	751 819	1 600 815
Hauts de Seine	116 943	53 045	169 988	16 785	118 974	135 759	305 747	25 250	347 767	161 957	509 724	815 471
Seine Saint Denis	85 588	48 980	134 568	6 074	92 074	98 148	232 716	21 139	149 424	101 859	251 283	483 999
Val de Marne	81 528	47 140	128 668	6 263	97 792	104 055	232 723	28 037	164 504	75 220	239 724	472 447
Proche couronne	284 059	149 165	433 224	29 122	308 840	337 962	771 186	74 426	661 695	339 036	1 000 731	1 771 917
Seine et Marne	77 820	50 349	128 169	1 925	61 446	63 371	191 540	22 157	96 560	100 847	197 407	388 947
Essonne	67 566	46 145	113 711	2 020	85 426	87 446	201 157	16 201	115 825	84 415	200 240	401 397
Yvelines	92 424	53 925	146 349	3 059	92 036	95 095	241 444	16 190	132 863	130 162	263 025	504 469
Val d'Oise	68 324	42 448	110 772	1 915	61 115	63 030	173 802	36 602	127 806	72 842	200 648	374 450
Grande couronne	306 134	192 867	499 001	8 919	300 023	308 942	807 943	91 150	473 054	388 266	861 320	1 669 263
Ile-de-France	916 101	444 654	1 360 755	94 485	972 885	1 067 370	2 428 125	301 717	1 725 357	888 513	2 613 870	5 041 995
France	4 212 901	2 618 883	6 831 784	176 714	4 208 342	4 385 056	11 216 840	900 517	5 357 301	6 388 180	11 745 481	22 962 321

1999 / Part dans l'emploi total	Services aux ménages							Production				Total
	Simplex			Supérieurs			Total	dont lié au tourisme	Services à la production	Production de biens matériels	Total	
	Privée	Publique	Total	Privée	Publique	Total						
Paris	20%	6%	27%	4%	23%	26%	53%	9%	37%	10%	47%	100%
Hauts de Seine	14%	7%	21%	2%	15%	17%	37%	3%	43%	20%	63%	100%
Seine Saint Denis	18%	10%	28%	1%	19%	20%	48%	4%	31%	21%	52%	100%
Val de Marne	17%	10%	27%	1%	21%	22%	49%	6%	35%	16%	51%	100%
Proche couronne	16%	8%	24%	2%	17%	19%	44%	4%	37%	19%	56%	100%
Seine et Marne	20%	13%	33%	0%	16%	16%	49%	6%	25%	26%	51%	100%
Essonne	17%	11%	28%	1%	21%	22%	50%	4%	29%	21%	50%	100%
Yvelines	18%	11%	29%	1%	18%	19%	48%	3%	26%	26%	52%	100%
Val d'Oise	18%	11%	30%	1%	16%	17%	46%	10%	34%	19%	54%	100%
Grande couronne	18%	12%	30%	1%	18%	19%	48%	5%	28%	23%	52%	100%
Ile-de-France	18%	9%	27%	2%	19%	21%	48%	6%	34%	18%	52%	100%
France	18%	11%	30%	1%	18%	19%	49%	4%	23%	28%	51%	100%

Evolution effectifs 1990 à 1999	Services aux ménages							Production				Total
	Simplex			Supérieurs			Total	dont lié au tourisme	Services à la production	Production de biens matériels	Total	
	Privée	Publique	Total	Privée	Publique	Total						
Paris	-8%	27%	-2%	11%	-3%	-1%	-1%	2%	-16%	-35%	-21%	-12%
Hauts de Seine	4%	20%	8%	121%	14%	21%	14%	26%	25%	-33%	-2%	4%
Seine Saint Denis	13%	20%	15%	91%	22%	25%	19%	66%	6%	-34%	-15%	-1%
Val de Marne	3%	26%	10%	50%	5%	7%	9%	7%	6%	-29%	-8%	-1%
Proche couronne	6%	22%	11%	95%	13%	17%	14%	26%	16%	-32%	-7%	1%
Seine et Marne	23%	39%	29%	35%	28%	28%	29%	267%	34%	-12%	6%	16%
Essonne	5%	30%	14%	31%	13%	13%	14%	27%	25%	-20%	1%	7%
Yvelines	8%	18%	12%	0%	20%	19%	15%	73%	12%	-4%	3%	8%
Val d'Oise	13%	36%	21%	34%	18%	19%	20%	61%	26%	-15%	7%	13%
Grande couronne	12%	30%	18%	20%	19%	19%	18%	79%	23%	-12%	4%	11%
Ile-de-France	2%	26%	9%	29%	8%	10%	9%	24%	4%	-25%	-8%	-1%

***Dans les services de base, 2 emplois privés pour un emploi public.
 Dans les services supérieurs, 9 emplois publics pour un emploi privé.***

Sur les 2.4 millions d'emplois de services aux ménages :

- 1.3 M sont des services de base qui ont vocation à être présents dans tous les territoires ; l'enseignement du premier et second cycle, la médecine courante, le commerce de détail... 910 000 de ces emplois sont privés et 440 000 publics soit un secteur privé deux fois plus important.

- 1.07 M sont des services supérieurs (enseignement supérieur, hôpitaux...), dont 970 000 dans le service public et seulement 95000 pour le privé.

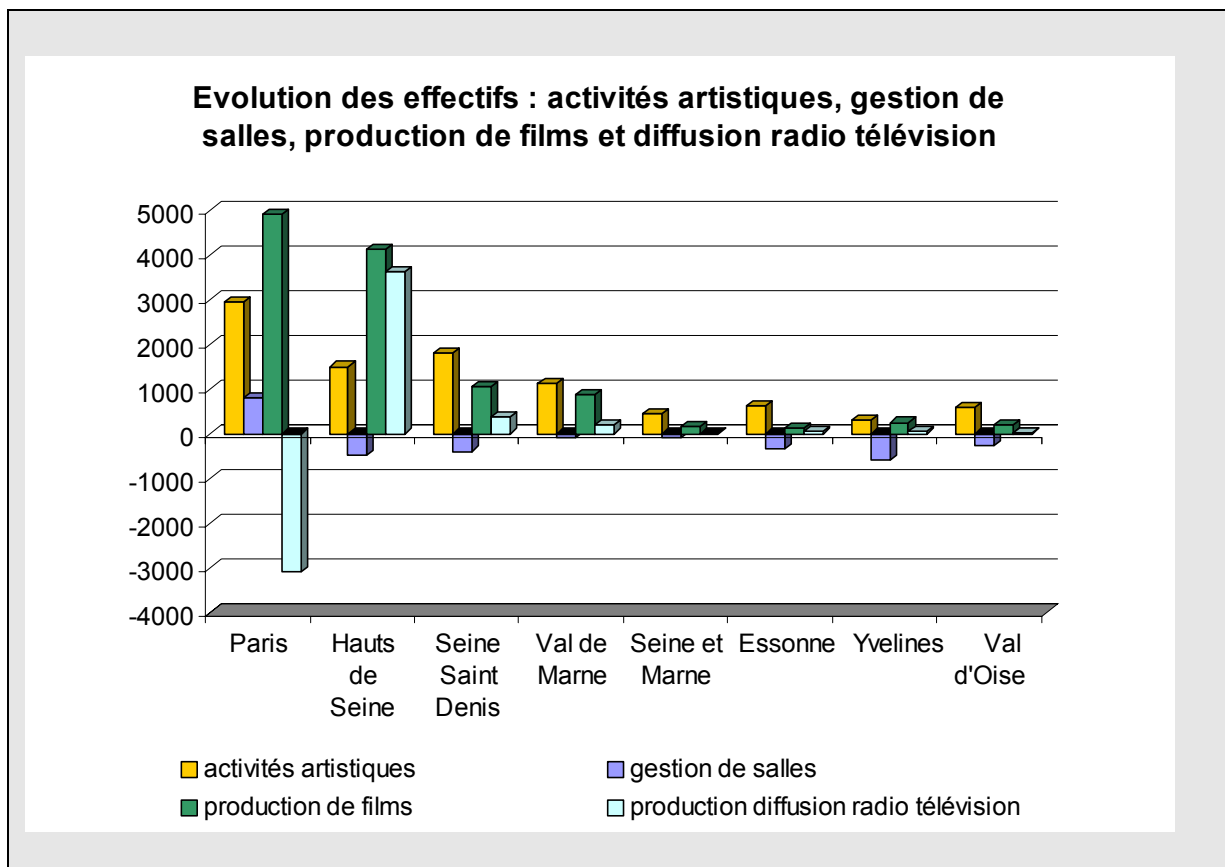
On note trois évolutions spatiales marquantes

- des services de base qui progressent très fortement dans tous les départements (+26% en moyenne) lorsqu'ils relèvent du secteur public.
- des services publics supérieurs (enseignement supérieur, hôpitaux...), qui se développent également, mais pas à Paris déjà bien dotée. Si la croissance régionale est de 8%, elle atteint 13% en petite couronne et 19% en grande couronne, mais surtout 22% en Seine Saint Denis et 28% en Seine et Marne. La logique est similaire pour les services de base privés avec une baisse plus nette à Paris.
- des services privés supérieurs qui représentent des effectifs moins important mais connaissent une croissance exceptionnelle en petite couronne : Hauts de Seine (+ 121 %, soit +9100 emplois), Seine Saint Denis (91%, soit 2900) et Val de Marne (50%, soit 2100). Les activités les plus concernées par cette réorganisation spatiale sont liées à la culture

- les activités artistiques et la production de films progressent à Paris et en petite couronne ;
 - la diffusion de programmes de télévision se repositionne à partir de Paris (-3100 emplois) vers les Hauts de Seine (3600), la Seine Saint Denis (350) et le Val de Marne (200).

Effectif en 1999

	activités artistiques	gestion de salles	production de films	production diffusion radio télévision
Paris	23 532	1 988	13 128	13 388
Hauts de Seine	4 578	445	5 711	5 110
Seine Saint Denis	3 052	224	1 953	695
Val de Marne	2 777	351	1 404	1 613
Proche couronne	10 407	1 020	9 068	7 418
Seine et Marne	1 167	342	290	110
Esonne	1 352	142	305	149
Yvelines	1 735	212	645	333
Val d'Oise	1 251	139	374	129
Grande couronne	5 505	835	1 614	721
Ile-de-France	39 444	3 843	23 810	21 527



Ce desserrement des services les plus rares, publics et privé, vers la petite couronne traduit une réelle extension de la centralité parisienne à la banlieue, mais plus nette vers l'ouest. Le desserrement vers la grande couronne est également confirmé pour les services supérieurs publics. A cette dynamique s'ajoute le développement des services de proximité privés en Seine Saint Denis ; de même en Seine et marne (effet Disney) et Val d'Oise (effet Roissy).

Du côté de la production, les services aux entreprises compensent à peu près les pertes dans l'industrie, sauf en banlieue est, et plus encore à Paris ; c'est une confirmation⁴.

L'ensemble de ces mouvements se solde par une forte diminution de la part des emplois de production (et augmentation de la part des emplois de service aux particuliers),

- en Seine Saint Denis (faible dynamisme des services aux entreprises, et hausse de l'économie résidentielle)
- à Paris (l'économie résidentielle résiste mieux que la production)
- en Seine et Marne (développement rapide du tourisme)

⁴ Voir notamment « le desserrement de l'emploi dans la région urbaine de Paris 1975- 1999 » F. Gilli, Dreif-Insee 2004.

1.2. Le niveau de service aux habitants

La structure de l'emploi des départements ne dit rien du niveau de service ou du niveau de production qu'on n'obtient qu'en rapportant les effectifs concernés à la population résidente (ce calcul devrait se faire par bassin de vie mais le département est une meilleure simplification dans l'espace dense de la région).

En moyenne, les services aux particuliers représentent 222 emplois pour 1000 habitants, mais cette moyenne est tirée par Paris (400 emplois pour 1000 habitants permanents) qui dessert aussi de nombreux touristes et franciliens non parisiens ; l'attractivité de la capitale est évidente pour les services de proximité privés (153 pour mille) et pour les services supérieurs publics (171 pour mille).

C'est ensuite dans les Hauts de Seine que le niveau de service est le plus proche de la capitale, quantitativement (214 emplois pour 1000 HAB) et par type de service sureprésenté ; les services privés, de base et surtout supérieurs sont caractéristiques de Paris et des Hauts de Seine. La faible part de ces services dans l'emploi des Hauts de Seine, n'est donc pas liée à des services moins développés (mais à une présence forte des autres activités).

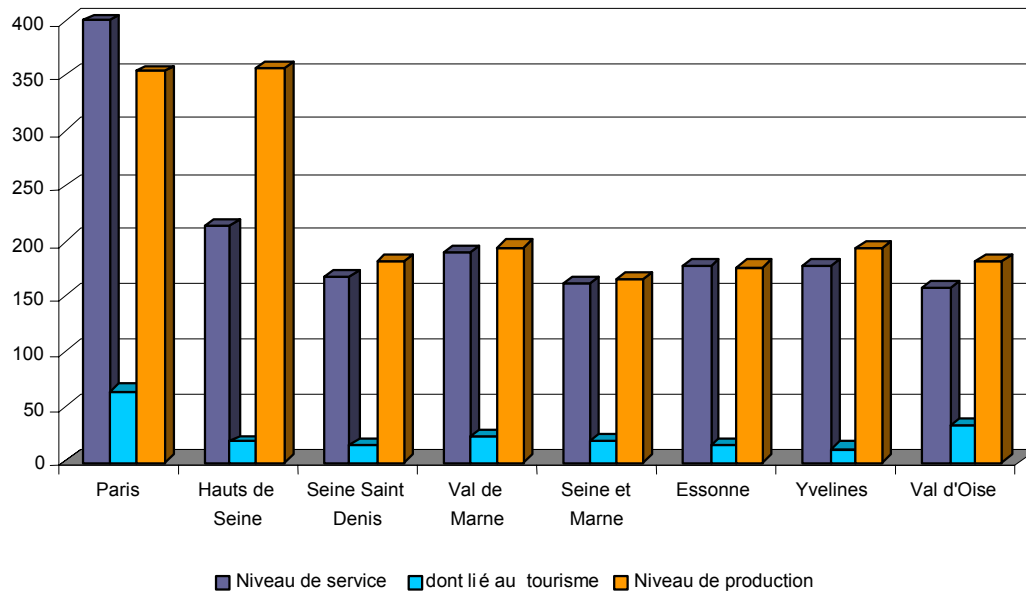
Dans les autres départements, plus résidentiels, le niveau de l'offre est plus faible, malgré un début de rattrapage en Seine Saint Denis (168 pour mille). Après Paris, c'est dans ce département que les transformations sont les plus fortes : baisse du niveau de production et développement de l'économie résidentielle. Mais c'est aussi dans ce département que les services publics de base sont les moins présents en 1999.

1999 / niveau de service (pour 1000 hab.)	Services aux ménages						Total	Dont lié au tourisme	Production			Total
	Simples			Supérieurs					Services à la production	Production de biens matériels	Total	
	Privée	Publique	Total	Privée	Publique	Total						
Paris	153	48	202	27	171	198	399	64	278	76	354	753
Hauts de Seine	82	37	119	12	83	95	214	18	243	113	357	571
Seine Saint Denis	62	35	97	4	67	71	168	15	108	74	182	350
Val de Marne	66	38	105	5	80	85	190	23	134	61	195	385
Proche couronne	70	37	107	7	76	84	191	18	164	84	248	439
Seine et Marne	65	42	107	2	51	53	160	19	81	84	165	326
Essonne	60	41	100	2	75	77	177	14	102	74	177	354
Yvelines	68	40	108	2	68	70	178	12	98	96	194	372
Val d'Oise	62	38	100	2	55	57	157	33	116	66	182	339
Grande couronne	64	40	104	2	63	65	169	19	99	81	180	349
Ile-de-France	84	41	124	9	89	97	222	28	158	81	239	460

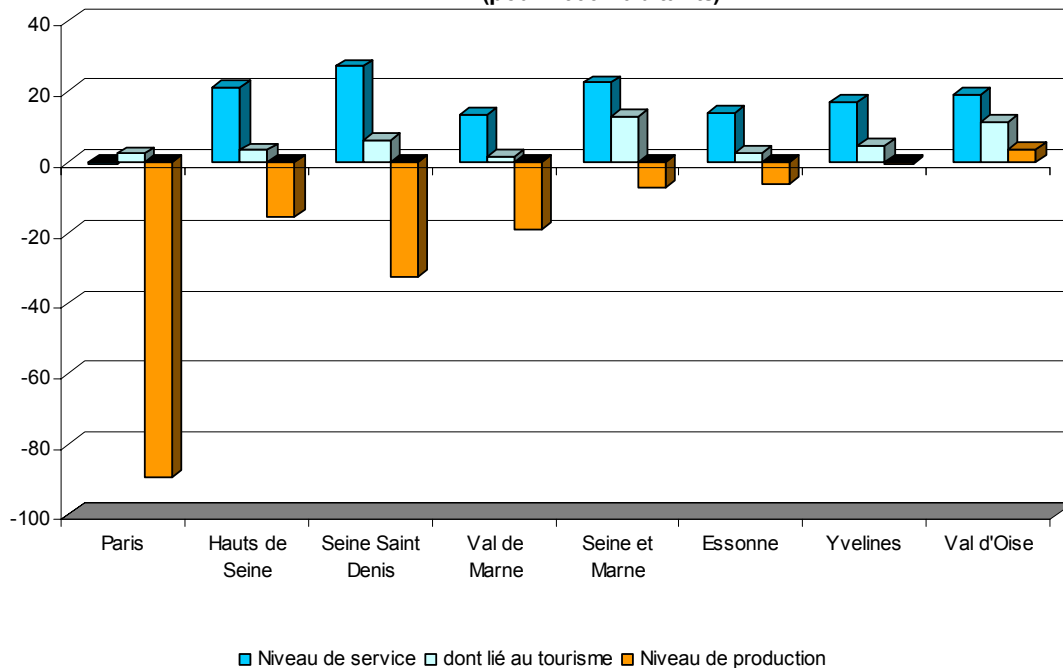
Evolution du niveau de services entre 1990 et 1999	Services aux ménages						Total	dont lié au tourisme	Production			Total
	Simples			Supérieurs					Services à la production	Production de biens matériels	Total	
	Privée	Publique	Total	Privée	Publique	Total						
Paris	-11	11	-1	3	-3	0	-1	2	-50	-39	-89	-90
Hauts de Seine	1	5	6	6	8	15	21	3	44	-59	-15	5
Seine Saint Denis	7	6	13	2	12	14	27	6	6	-39	-32	-5
Val de Marne	1	8	9	2	3	5	13	1	7	-26	-19	-6
Proche couronne	3	6	9	3	8	11	21	4	20	-42	-22	-1
Seine et Marne	6	9	15	0	7	7	22	13	14	-22	-7	15
Essonne	0	8	8	0	6	6	14	2	17	-23	-6	8
Yvelines	3	5	8	0	9	9	17	5	7	-8	-1	17
Val d'Oise	4	9	13	0	6	6	19	12	19	-16	4	23
Grande couronne	3	7	11	0	7	7	18	8	14	-17	-3	15
Ile-de-France	0	8	7	2	4	6	13	5	2	-31	-29	-16

Même si les écarts de niveau de service restent important, la tendance est à un rapprochement puisque le niveau de service progresse partout sauf à Paris. Cette meilleure répartition des services, éventuellement jointe à une redistribution de la localisation des emplois, n'est pas sans conséquences sur la longueur des déplacements, la forme des bassins de vie.

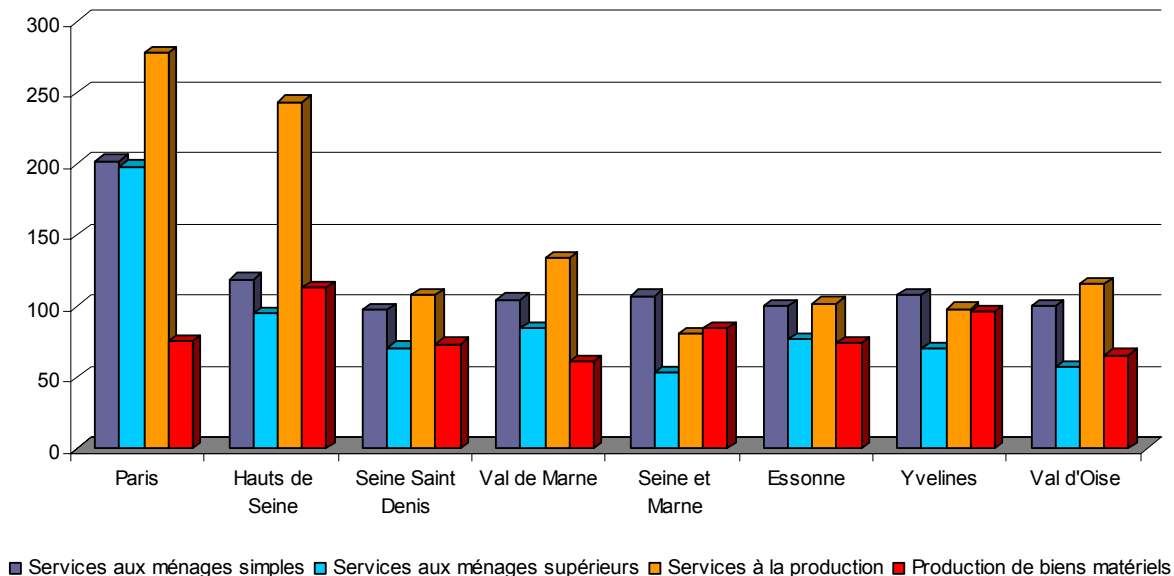
**Niveau de service et niveau de production en 1999
(pour 1000 habitants)**



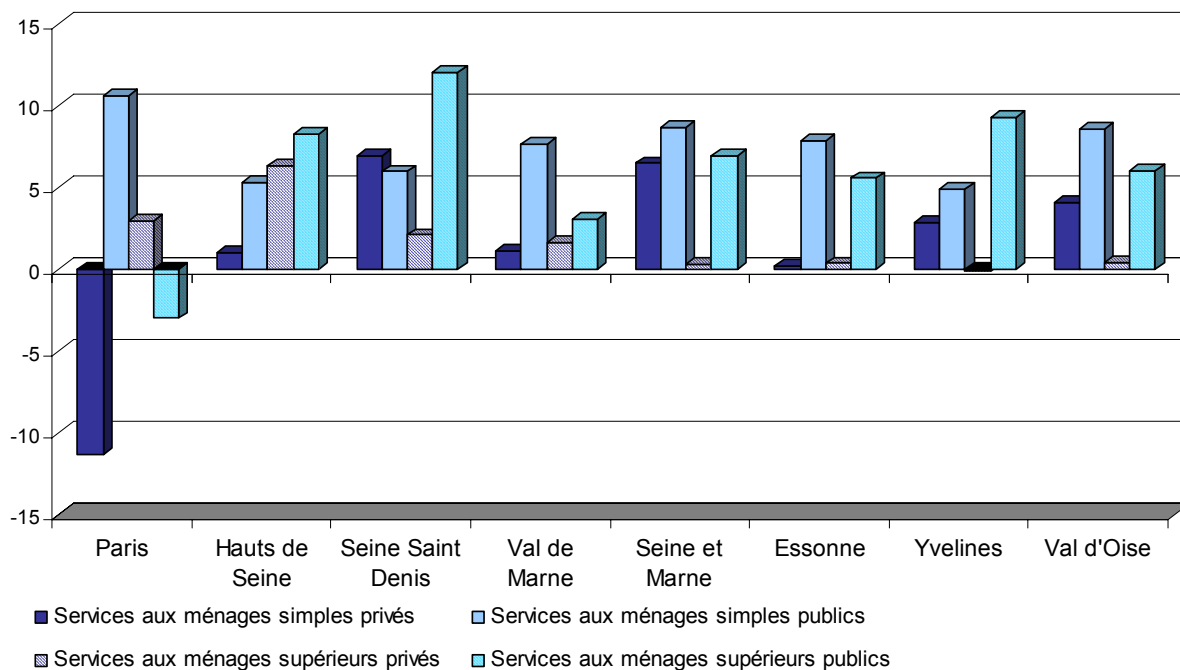
**Evolution du niveau de service et du niveau de production entre 1990 et 1999
(pour 1000 habitants)**



Niveau de service et niveau de production (détail) en 1999
(pour 1000 habitants)



Evolution du niveau de service pour les services aux ménages entre 1990 et 1999
(pour 1000 habitants)

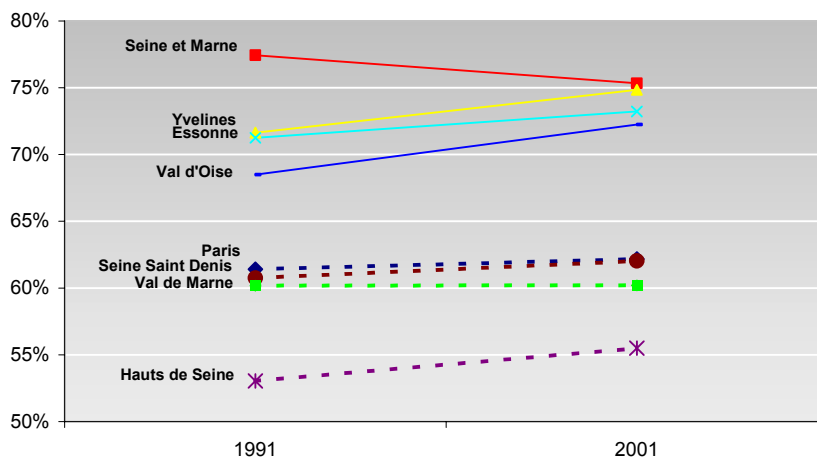


1.3. Les déplacements internes aux départements représentent la majeure partie des déplacements qui les concernent.

Selon l'EGT 2001 les flux internes aux départements représentent une part importante des déplacements, comprise entre 55% dans les Hauts de Seine et 75% en Seine et Marne et dans le Val d'Oise ; l'écart entre les départements de la zone centrale et ceux de grande couronne est significatif d'une plus grande intégration de la zone centrale.

L'autonomie relative des départements a tendance à s'affirmer dans les années 90, sauf en Seine et Marne plus récemment entrée dans l'aire urbaine de Paris, et qui reste néanmoins au niveau de fonctionnement local le plus élevé.

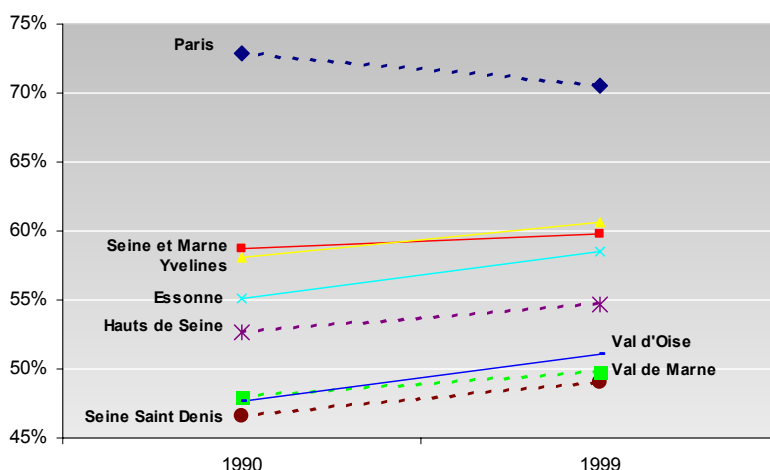
Part des flux internes en 1991 et 2001



Deux explications de ce renforcement du local s'imposent:

- la part des motifs autres que domicile-travail, augmente ; or ces déplacements pour les loisirs, les achats...et plus généralement les activités privées, sont plus souvent locaux et ils le sont d'autant plus que les services sont mieux répartis dans la région. Cette évolution devrait se poursuivre, avec la diminution du poids des actifs dans la population.
- la part des stables, c'est à dire des actifs qui travaillent dans leur département de résidence, a augmenté dans tous les départements, sauf à Paris, qui reste cependant à un taux très élevé. La poursuite de cette tendance dépendra en partie, de l'évolution des taux d'emploi.

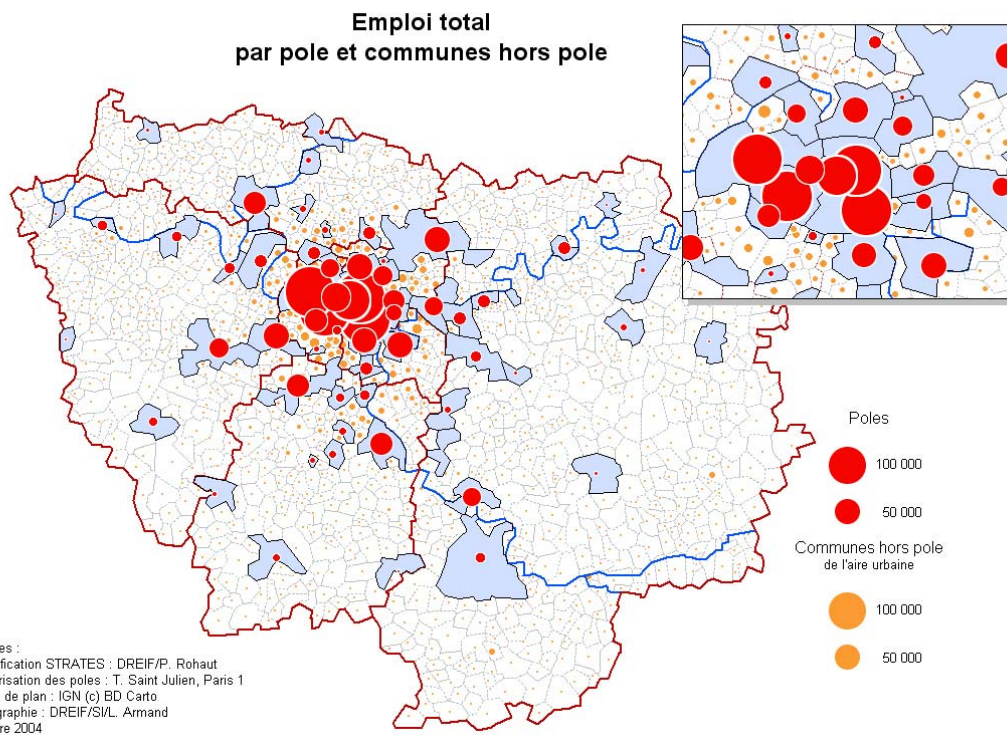
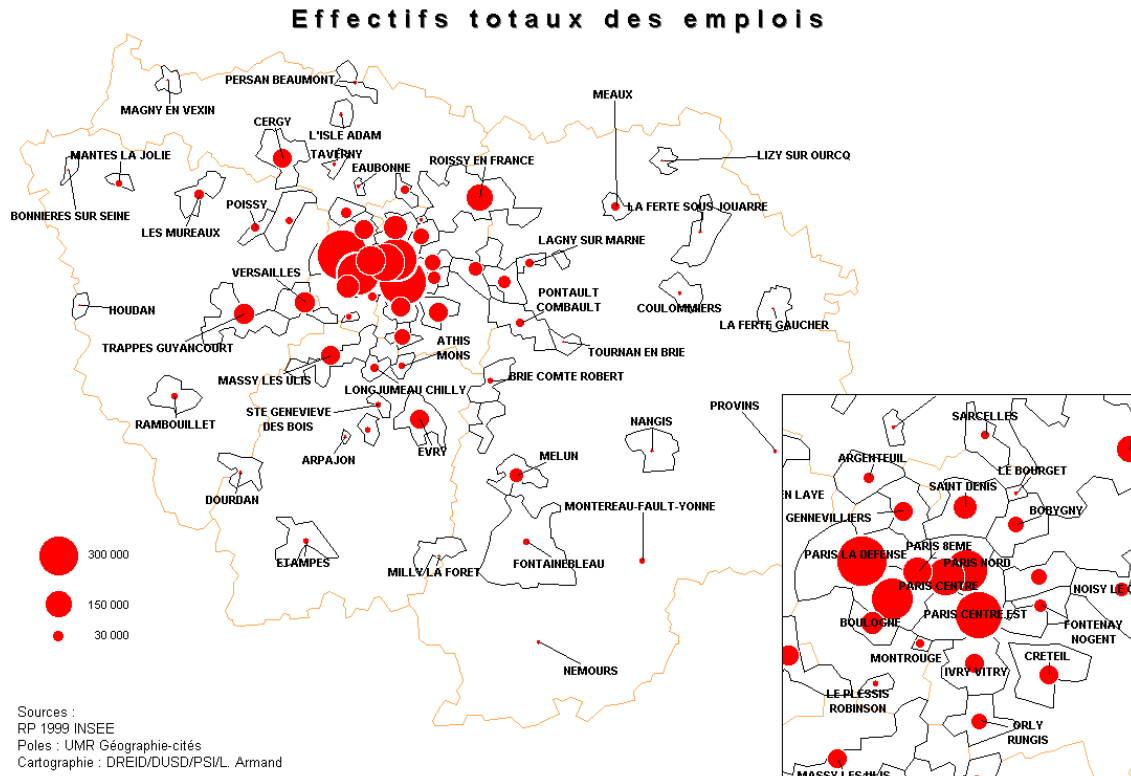
Part des stables en 1990 et 1999



2. La structuration de l'espace infradépartemental

2.1. Les pôles

2.1.1. Les emplois sont concentrés dans des pôles



Même si de nombreux emplois ont tendance à se localiser en dehors des pôles avec même une accélération récente de ce phénomène, les emplois restent encore concentrés dans des pôles, qui structurent les territoires.

Les pôles retenus ici ont été définis par S.Berroir et alii⁵ à partir de trois critères : le nombre total d'emplois, l'existence d'un pic de densité, et l'attractivité ; celle-ci est évaluée à partir des migrations alternantes, par le nombre de communes polarisées, le niveau de dépendance des communes environnantes, et le nombre de communes qui envoient leur premier flux.

Les communes pôles ainsi obtenues ont été regroupées en pôles multicommunaux, à condition d'être proches ou contiguës, d'avoir des aires de polarisation qui se recouvrent, et d'entretenir des échanges réciproques ; enfin ces pôles multicommunaux ont été augmentés des communes proches entretenant des relations symétriques avec les communes du pôle : cette méthode classique, mise en œuvre de manière fine et rigoureuse semble la plus adaptée pour la zone dense. Les résultats sont proches des travaux déjà connus en dehors du cas de Paris ; en effet Paris est habituellement traité à part, et simplement divisé en 4 ou 5 pôles. Ici les arrondissements parisiens ont été traités comme les autres communes, sans tenir compte à priori du périphérique : on obtient alors 6 pôles dits parisiens, dont le pôle Paris-La Défense qui regroupe le 17^{ème} arrondissement, Courbevoie, Nanterre, Puteaux, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Rueil-Malmaison, et Suresnes ; de simples indicateurs de taille, densité et migration alternante, confirment donc l'extension de Paris à la banlieue ouest.

Les pôles étudiés ici sont ceux de l'aire urbaine de Paris, internes à l'Ile de France ; on focalisera la réflexion sur les pôles compris dans le périmètre défini par les villes nouvelles et Roissy, puisque le fonctionnement des territoires de la couronne a fait l'objet de travaux détaillés, notamment dans les Yvelines, qui ont mis en évidence des sous-bassins de vie et d'emploi, superposés et emboîtés dans des échelles plus larges. Les pôles franciliens extérieurs à l'aire urbaine (Nemours, Montereau, Provins), ne sont pas ici considérés comme des sous-bassins d'emploi, puisqu'ils ne sont pas dans l'influence la plus directe de Paris.

2.1.2. Le contenu des pôles (taille et structure de l'emploi) :

Les pôles définis ci-dessus, ne sont que légèrement plus tournés vers la production que l'ensemble des communes franciliennes, puisque l'économie résidentielle y représente 47% de l'activité (48% pour la moyenne régionale).

On ne peut pas distinguer des pôles qui seraient essentiellement des pôles de service aux ménages et d'autres qui seraient consacrés à la production ; si on classe les pôles selon leurs effectifs employés dans les services aux ménages, et selon ceux de la production les deux classements sont très proches. Les quelques exceptions concernent

- des centres anciens tournés vers les services aux ménages, comme Saint Germain en Laye et Fontainebleau
- des pôles tournés vers la production, soit très spécialisés (Le Bourget, Orly, Gennevilliers), soit des pôles monocommunaux Montrouge, ou de petites taille.

Globalement les pôles de services aux ménages sont donc aussi des pôles de production ; cependant une analyse plus fine précise les spécificités.

⁵ S.Berroir, H. Mathian, TH. Saint Julien, L. Sanders 2004, « Mobilités et polarisations : vers des métropoles polycentriques » UMR Géographie-cités.

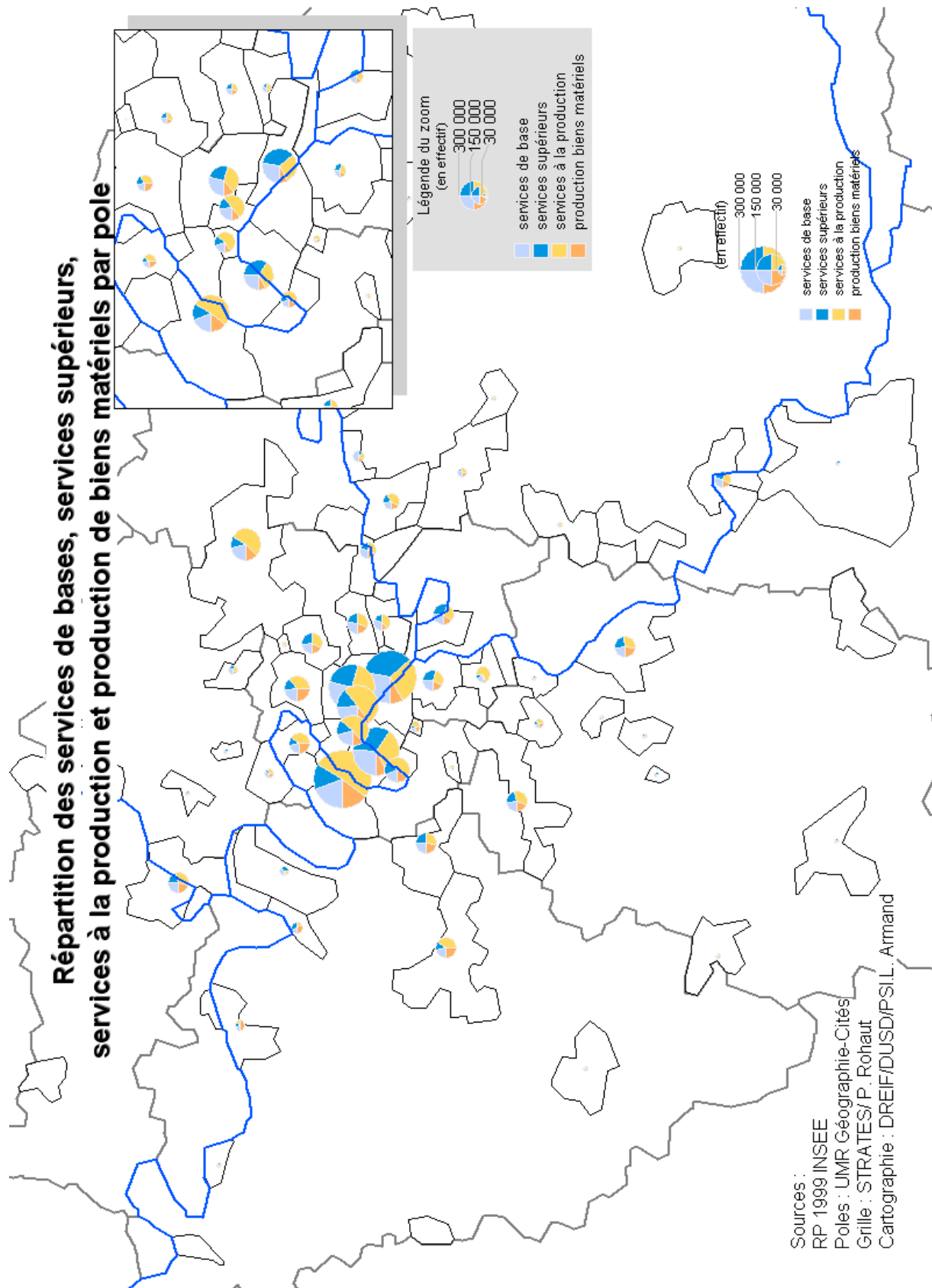
POLES	production	rang	services aux ménages	rang	écart des rangs
PARIS LA DEFENSE	309 193	1	159 558	4	3
PARIS CENTRE	160 350	2	106 232	5	3
PARIS NORD	152 291	3	180 892	3	0
PARIS CENTRE EST	149 953	4	260 924	1	-3
PARIS OUEST	132 992	5	195 586	2	-3
PARIS 8	107 614	6	64 004	6	0
ROISSY EN FRANCE	100 423	7	50 058	7	0
SAINT DENIS	70 797	8	48 262	10	2
BOULOGNE	68 856	9	40 462	13	4
TRAPPES GUYANCOURT	63 819	10	33 717	17	7
GENEVILLIERS	52 725	11	29 447	19	8
MASSY LES ULIS	47 445	12	40 789	12	0
CERGY	46 461	13	40 074	14	1
VERSAILLES	46 304	14	49 397	8	-6
ORLY RUNGIS	43 805	15	14 511	26	11
EVRY	41 151	16	37 785	15	-1
CRETEIL	38 101	17	49 317	9	-8
IVRY VITRY	36 371	18	43 993	11	-7
MONTREUIL	33 101	19	34 524	16	-3
BOBYGNY	30 669	20	32 903	18	-2
NOISY LE GRAND	26 909	21	25 880	21	0
FONTENAY NOGENT	22 985	22	22 289	22	0
MELUN	22 496	23	28 249	20	-3
NOISIEL	21 670	24	14 601	24	0
LES MUREAUX	17 500	25	9 616	33	8
ARGENTEUIL	16 398	26	14 519	25	-1
MONTROUGE	16 166	27	6 904	37	10

POLES	production	rang	services aux ménages	rang	écart des rangs
LONGJUMEAU CHILLY	14 346	28	7 907	36	8
PONTAULT COMBAULT	11 600	29	10 426	30	1
POISSY	10 636	30	10 086	31	1
SARCELLES	10 113	31	12 697	28	-3
MEAUX	9 443	32	12 489	29	-3
LAGNY SUR MARNE	8 600	33	14 779	23	-10
LE PLESSIS ROBINSON	6 585	34	3 701	46	12
BRIE COMTE ROBERT	5 470	35	4 763	43	8
LE BOURGET	5 396	36	2 108	51	15
ATHIS MONS	5 376	37	8 703	34	-3
MANTES LA JOLIE	5 323	38	8 606	35	-3
SAINT GERMAIN EN LAYE	5 275	39	13 652	27	-12
RAMBOUILLET	5 103	40	6 664	38	-2
BRETIGNY SUR ORGE	4 388	41	5 625	40	-1
ETAMPES	4 360	42	6 145	39	-3
FONTAINEBLEAU	4 071	43	9 669	32	-11
STE GENEVIEVE DES BOIS	3 688	44	5 064	41	-3
PERSAN BEAUMONT	3 331	45	3 600	47	2
COULOMMIERS	2 938	46	4 656	44	-2
TAVERNY	2 900	47	4 973	42	-5
DOURDAN	2 573	48	2 494	50	2
NANGIS	2 528	49	1 380	53	4
LA FERTE GAUCHER	1 844	50	707	58	8
EAUBONNE	1 769	51	3 837	45	-6
LIZY SUR OURCQ	1 690	52	709	57	5
LA FERTE SOUS JOUARRE	1 513	53	1 961	52	-1
TOURNAN EN BRIE	1 433	54	1 378	54	0
ARPAJON	1 415	55	3 026	48	-7
L'ISLE ADAM	1 206	56	2 783	49	-7
HOUDAN	1 179	57	887	56	-1
MAGNY EN VEXIN	977	58	1 076	55	-3
BONNIERES SUR SEINE	818	59	567	60	1
MILLY LA FORET	721	60	693	59	-1

Les six pôles majeurs, composés des arrondissements parisiens et de la proche banlieue ouest, présentent deux profils très contrastés :

- ceux qui consacrent une grande part de leur activité à la production : Paris centre (60%), Paris 8ème (63%), et Paris La Défense (66%), avec une véritable spécialisation dans les services à la production. Boulogne et Montrouge se rapprochent de ce profil, celui qui caractérise aussi l'ensemble des Hauts de Seine,
- tandis que Paris nord (54%), Paris ouest (60%) et surtout Paris centre-est (64%) sont davantage tournés vers les services aux ménages, et particulièrement les services supérieurs pour ce dernier. Il sont représentatifs du profil global parisien.

Pour les pôles secondaires proches du périphériques on peut regrouper Bobigny, Créteil et Ivry-Vitry qui sont nettement du côté des services supérieurs (santé, formation supérieure, administration...), tandis que le profil de Saint-Denis et Gennevilliers reste marqué par l'industrie. Montreuil et Fontenay-Nogent ont en commun une forte part de leur activité liée à leur fonction résidentielle ; mais limitée aux services de base pour Fontenay qui se tourne pourtant vers les services à la production, tandis que Montreuil offre une gamme de services plus large, et conserve des emplois de l'industrie.



2.2. Les bassins de vie et d'emploi

2.2.1. L'attractivité des pôles

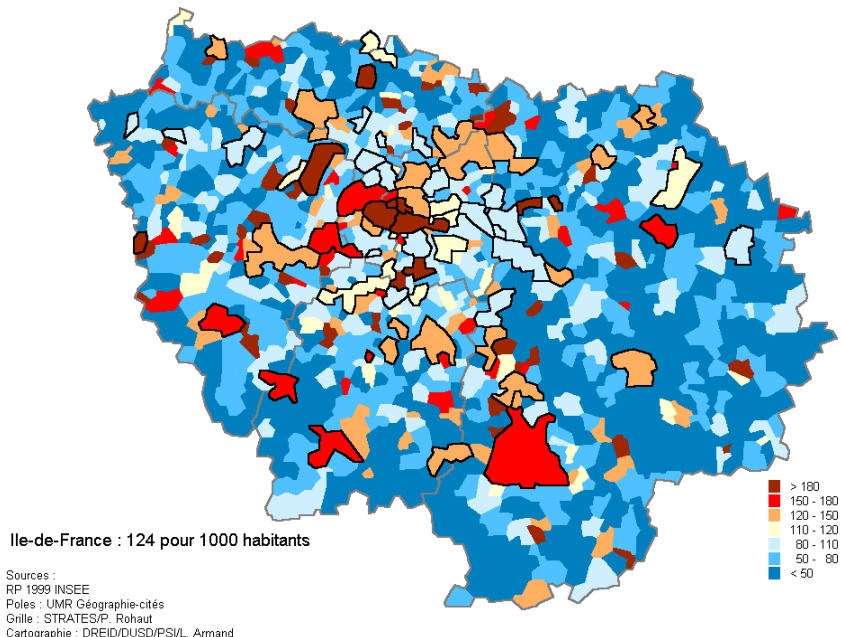
On s'intéresse ici à l'attractivité susceptible de générer des déplacements, et donc d'organiser des (sous)bassins de vie ou d'emplois.

Pour les bassins de vie l'indicateur d'attractivité retenu est le niveau de service de base ou supérieur obtenu en rapportant les emplois dans ces services à la population résident dans le pôle.

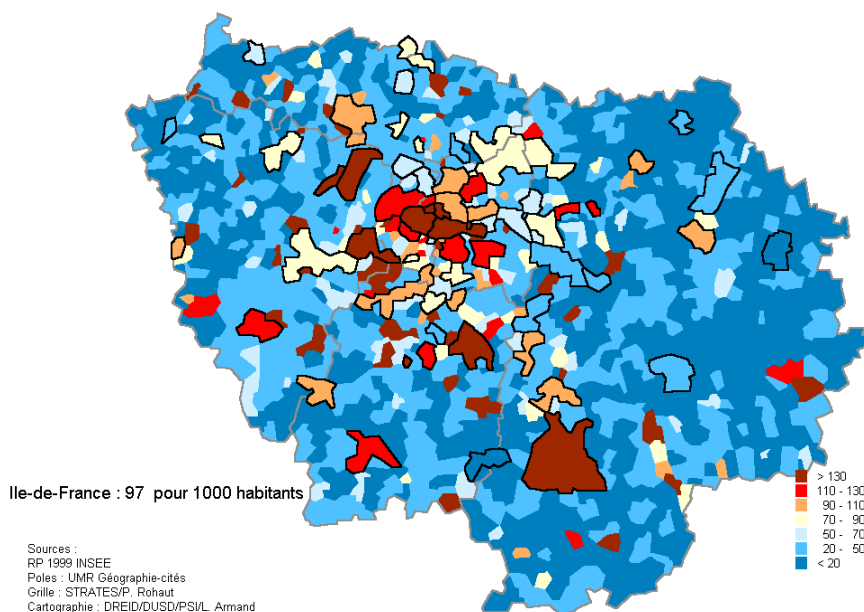
Pour les bassins d'emplois on retient classiquement le taux d'emploi.

▪ Les pôles de services aux particuliers

Niveau de services de base (poles et communes hors poles)



Niveau de services supérieurs (poles et communes hors poles)



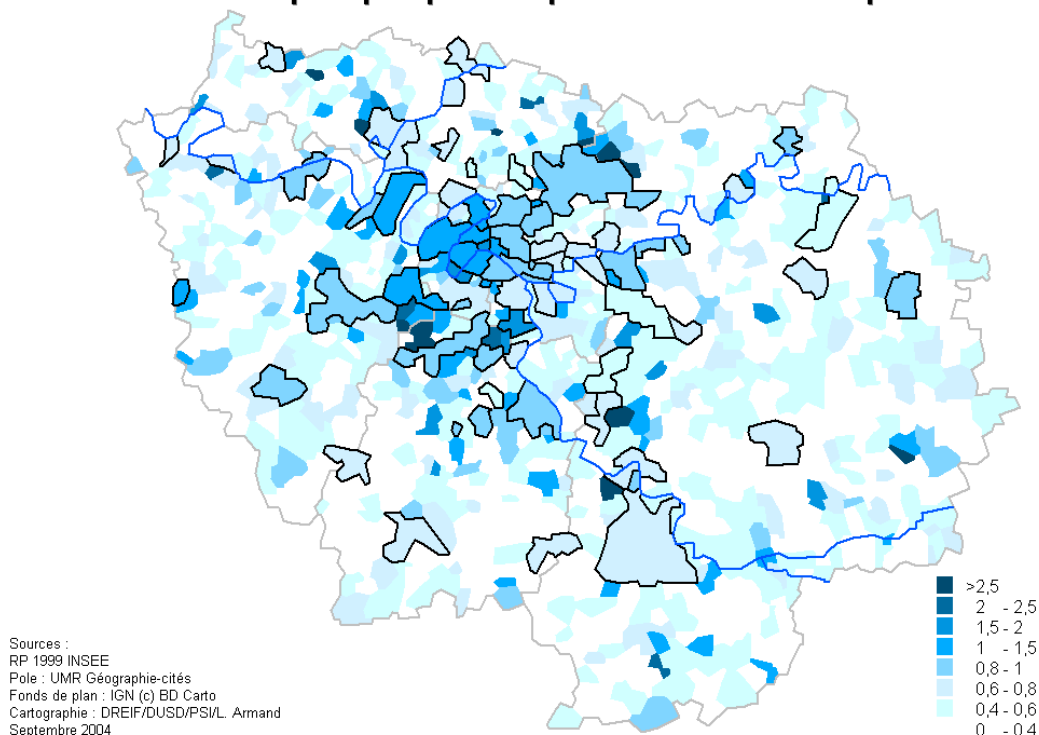
Les pôles parisiens et Boulogne offrent de très nombreux services de base (sauf Paris nord qui se situe autour de la moyenne régionale), alors que la plupart des pôles secondaires de la zone centrale sont moins bien pourvus : Créteil, Montreuil, Fontenay, et Montrouge restent proches de la moyenne (indices autour de 90 pour 100 moyenne régionale), mais Ivry-Vitry (indice 85) et surtout Bobigny (indice 78) sont nettement moins bien dotés, tout comme Noisy le Grand, Pontault-Combault et Noisiel un peu plus loin. Pour ces services dont la composante principale est privée, l'opposition est-ouest est donc dominante dans la zone centrale, même si les pôles de Gennevilliers et Argenteuil sont également sous équipés. Cette opposition est atténuée pour les services supérieurs, (largement publics), puisque Créteil, Bobigny, et Ivry-Vitry sont bien dotées, ce qui n'est pas le cas de Gennevilliers et Argenteuil.

A la périphérie de la région, deux couronnes de pôles d'équipements supérieurs se dessinent clairement au sud-ouest de Saint Germain et Versailles à Evry et de Rambouillet à Fontainebleau, alors qu'on ne trouve pas d'équivalent au nord-est. Cette opposition recoupe la structuration ancienne et bien connue de la région avec son quadrant sud-ouest favorisé. On a vu à l'échelle des département qu'un début de rééquilibrage est amorcé.

IL faut aussi noter que les pôles qui offrent les meilleurs niveaux de service sont aussi ceux qui concentrent les activités liées au tourisme.

▪ Les pôles d'emploi

Taux d'emploi par pôle et par commune hors pôle en 1999



Les taux d'emploi expliquent en partie les déplacements domicile-travail ⁶.

⁶ Baccaïni Brigitte (1997) « Les navettes des périurbains d'Île-de-France » Population, 2.

Le trait dominant est l'opposition est-ouest dans la zone centrale, entre les pôles à fort taux d'emploi à l'ouest et ceux de l'est qui offrent moins d'un emploi par actif. Compte tenu des densités en présence cette différence d'attractivité traduit un réel déséquilibre.

2.2.2. les périmètres des sous-bassins d'emploi correspondent-ils à des sous bassins de vie ?

Les migrations alternantes étant connues de façon exhaustive, (tandis que les autres déplacements sont analysés à partir d'enquêtes), on a déterminé les sous-bassins d'emploi à partir des flux pendulaires, puis testé l'autonomie des périmètres obtenus d'une part sur l'ensemble des déplacements, d'autre part sur déplacements hors domicile-travail pour cerner les bassins de vie.

Ce sont les 6 pôles parisiens qui font « l'unité » du bassin d'emploi de la région : si on les considère ensemble, leur bassin d'emploi (les communes qui envoient 5% de leurs actifs dans cet ensemble) recouvre à peu près l'aire urbaine de Paris et déborde en dehors des limites régionales au nord et à l'ouest.

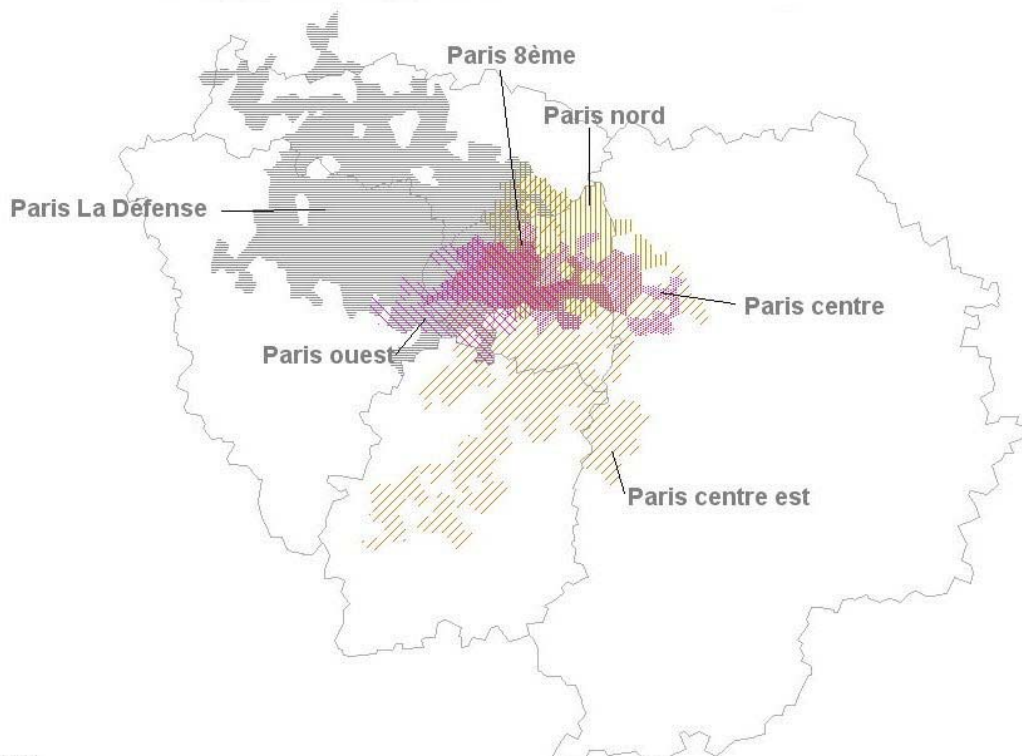
Si on les considère séparément leurs bassins d'emploi respectifs (composés des communes qui leur envoient 5% de leurs actifs travailler) se recoupent très largement au centre mais s'étendent chacun dans leur direction et en fonction de l'offre de transport ; Paris La Défense s'étend largement à l'ouest et Paris-centre-est vers le sud.

Les sous-bassins d'emploi des autres pôles regroupent les communes qui leur envoient 15% de leurs actifs, hors actifs travaillant dans les pôles parisiens.

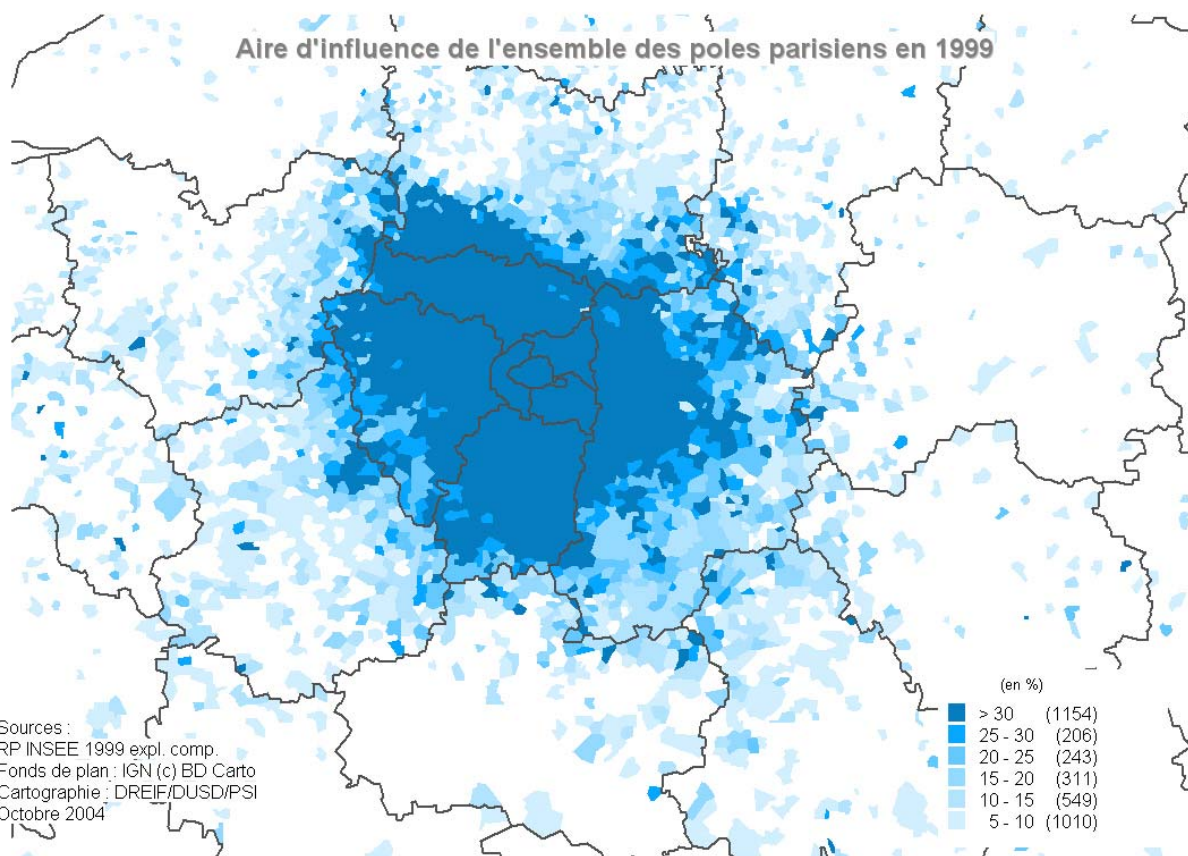
Le seuil de 15% est un compromis : on a souhaité retenir le seuil le plus faible possible, permettant néanmoins une représentation simplifiée de l'ensemble des sous-bassins de la région, c'est à dire limitant les superpositions (la cartographie détaillée des sous-bassins, avec des seuils variant de 5% à 30 %, est également donnée dans la plupart des cas). Au seuil de 10% les superpositions sont fréquentes ; au seuil de 15% les principales concernent Saint Quentin, d'une part avec Versailles et d'autre part avec Rambouillet.

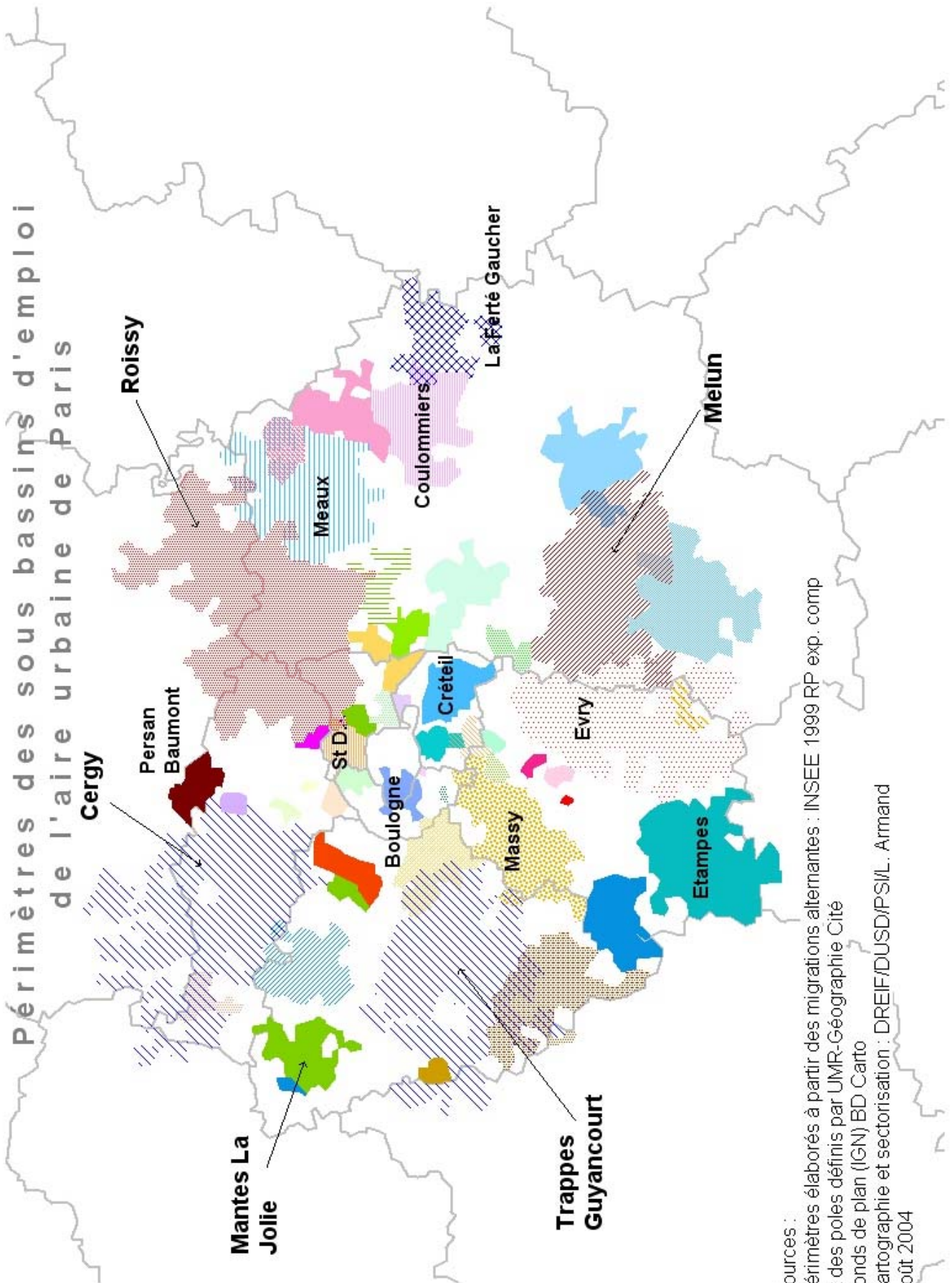
Les sous bassins d'emploi de Cergy et Roissy débordent largement en dehors de la région, de même que celui de Persan Baumont situé sur la limite administrative. Au sud-ouest les franchissements sont plus limités (Saint Quentin en Yvelines).

Périmètre des bassins d'emploi "parisiens"



Sources :
Périmètres élaborés à partir de l'analyse des migrations alternantes, INSEE RP 1999 exp. com
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L. Armand
Août 2004



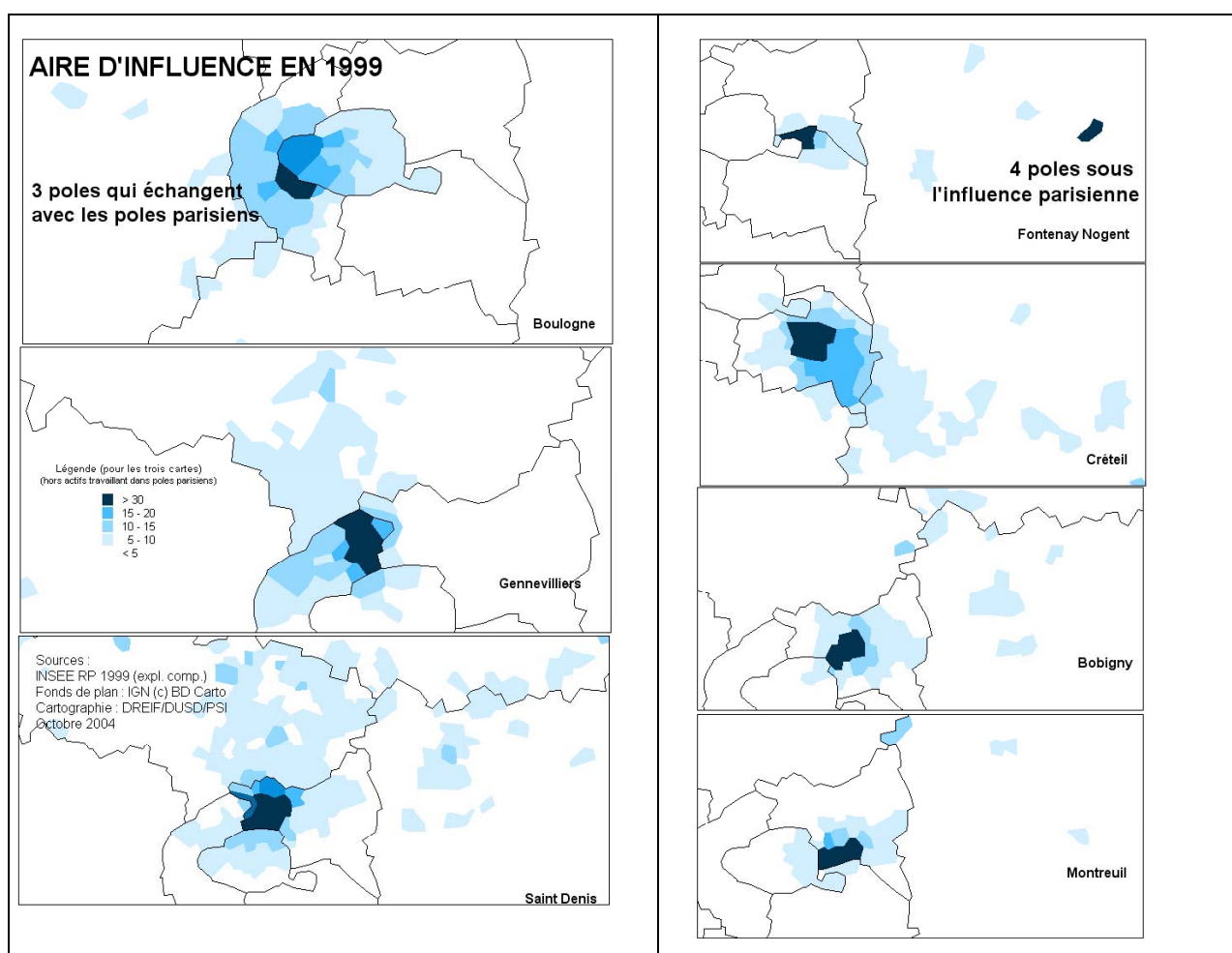


Sources :
Périmètres élaborés à partir des migrations alternatives : INSEE 1999 RP exp. comp
et des poles définis par UMR-Géographie Cité
Fonds de plan (IGN) BD Cartho
Cartographie et sectorisation : DREIF/DUSD/PS/ML. Armand
Août 2004

L'autonomie des sous-bassins d'emploi s'est renforcée pendant les années 90

L'influence des pôles parisiens sur ces bassins secondaires est mesurée par la part de leurs actifs travaillant dans ces pôles ; parmi les pôles secondaires apparemment les plus dépendant de l'hypercentre il faut distinguer Boulogne (qui envoie 60% de ses actifs dans l'un de ces pôles) Gennevilliers (44%) et Saint Denis (27%) qui tendent à être dans une relation d'échange en recrutant eux-mêmes de nombreux actifs dans les pôles parisiens⁷ ; on peut dire que Boulogne est de fait intégré à cet hypercentre.

Les autres sous-bassins, les plus marqués par l'influence parisienne sont Fontenay-Nogent (37%), Montreuil, Ivry-Vitry (30%), Bobigny (27%), Noisy le Grand, Noisiel et Argenteuil (26%) puis Créteil, mais il s'agit généralement d'une influence parisienne sans réelle réciproque.



Pendant les années 90, durant lesquelles l'emploi parisien a diminué, la relative autonomie des sous-bassins d'emploi vis à vis de l'hypercentre s'est renforcée, bien que l'extension de Paris vers l'ouest soit englobée dans le pôle en croissance de Paris-La Défense. En effet la part des actifs de ces sous-bassins qui travaillent dans les pôles dits parisiens diminue

⁷ Il ne s'agit pas des mêmes qualifications

nettement dans tous les cas. Dans le même temps la part des stables (actifs qui résident et travaillent dans le même bassin d'emploi), progresse dans la plupart des cas ; elle ne baisse qu'en Seine et Marne, à Meaux et Melun, et aux Mureaux

BASSINS	Taux de stables	
	1990	1999
ARGENTEUIL	30%	30%
BOBIGNY	30%	32%
BOULOGNE	48%	51%
CERGY	49%	50%
CRETEIL	40%	42%
EVRY	51%	51%
FONTENAY NOGENT	23%	25%
GENNEVILLIERS	36%	36%
IVRY VITRY	34%	35%
LES MUREAUX	47%	45%
MANTES LA JOLIE	45%	45%
MASSY LES ULIS	42%	43%
MEAUX	58%	53%
MELUN	57%	55%
MONTREUIL	31%	34%
NOISIEL	26%	29%
NOISY LE GRAND	28%	29%
PONTAULT COMBAULT	33%	33%
ROISSY EN FRANCE	44%	48%
SAINT DENIS	36%	39%
SARCELLES	21%	28%
TRAPPES GUYANCOURT	47%	52%
VERSAILLES	45%	46%

Les sous-bassins d'emploi sont-ils des sous-bassins de vie ?

L'EGT est la seule source permettant de connaître l'ensemble des déplacements. Le taux de sondage limite l'analyse aux bassins les plus importants et ne permet pas de décomposer les flux par motif.

La part de flux interne aux bassins est très liée à leur taille ; elle est donc élevée dans les six bassins d'emploi des pôles parisiens, où elle varie de 58% pour Paris 8eme, le plus petit, à 81% pour Paris-La Défense. Cette forte autonomie est quasiment stable sur la période récente (1991-2001), malgré une baisse du taux d'emploi pour certains bassins (mais ce taux reste très supérieur à 1).

Pour les 23 sous-bassins d'emploi qui accueillent au moins 80 000 habitants, la part des flux internes parmi l'ensemble des flux qui les concernent, varie de 37% à Fontenay-Nogent, à 68% pour Trappes-Guyancourt et Mantes la Jolie. A l'effet taille, s'ajoute un effet distance au centre ; les bassins les plus périphériques ont un fonctionnement plus autonome.

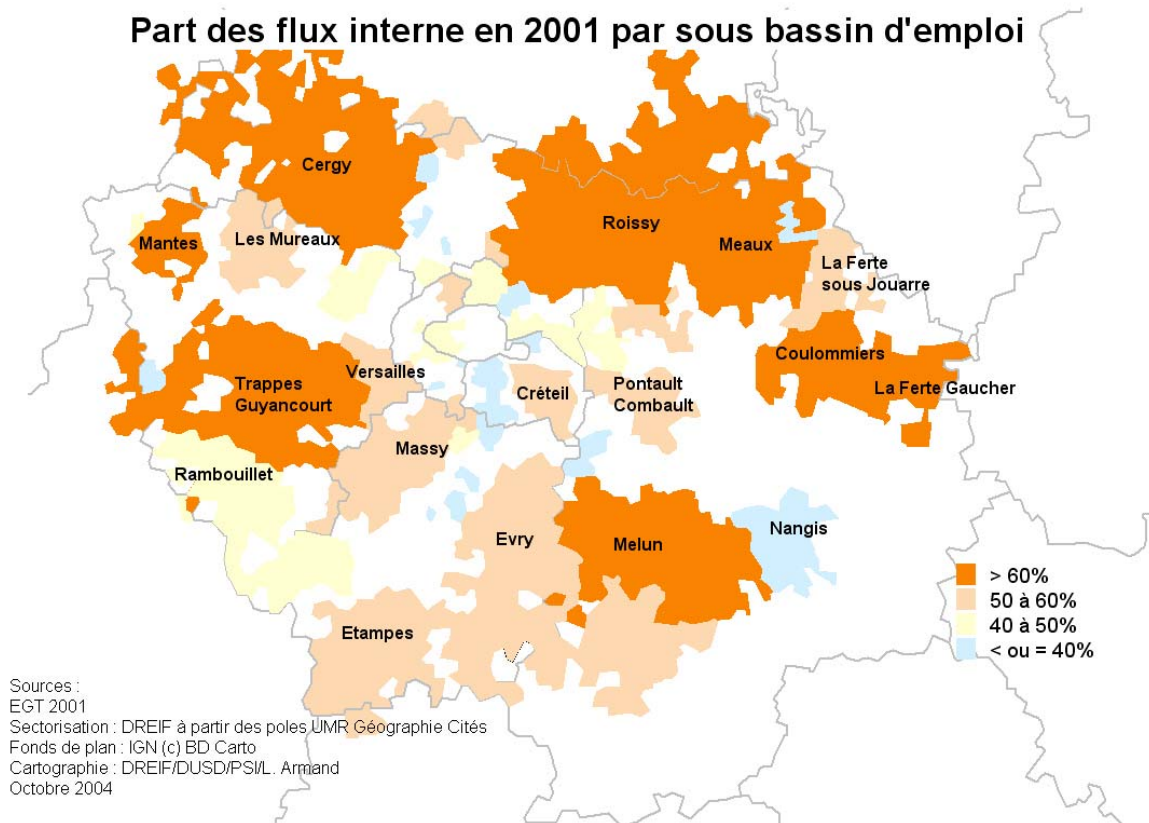
A périmètre constant, cette autonomie relative des sous bassins s'est renforcée pour 11 d'entre eux, elle est stable pour 6, et diminue dans 6 cas, à savoir : Melun (-8pts), Saint Denis (-7pts), Noisiel, Argenteuil, Ivry-Vitry, Les Mureaux (-5pts).

-une autonomie renforcée est généralement liée à une augmentation du taux d'emploi et du taux de stables⁸ (Mantes, Trappes-Guyancourt, Sarcelles, Roissy, Noisy le Grand..) sauf quand le taux d'emploi est supérieur à 1 ; en effet le taux d'emploi baisse à Boulogne et Gennevilliers sans affecter la part des stables et les flux internes progressent. Par contre Versailles qui passe d'un taux d'emploi de 0.99 à 1.09 reste à son niveau d'autonomie.

- au contraire, la diminution de la part des flux internes concerne trois bassins qui enregistrent une baisse de leur taux d'emploi, forte à Argenteuil, et Les Mureaux (-5%) et plus modérée à Ivry-Vitry dont la population diminue. Noisiel connaît une croissance extrêmement rapide qui bouleverse les équilibres ; Melun, comme une partie importante de la Seine et Marne a été intégrée au bassin d'emploi parisien pendant la période et reste parmi les sous-bassins les plus autonomes. A Saint Denis, la diminution nette des flux internes constatée, ressemble à un rattrapage, car ce bassin secondaire limitrophe du périphérique, reste plus autonome que Montreuil, Boulogne, Ivry-Vitry et surtout Fontenay-Nogent.

Cette évolution à périmètre constant est cependant difficile à interpréter, une autonomie croissante peut correspondre à une meilleure adéquation du périmètre.

Part des flux interne en 2001 par sous bassin d'emploi

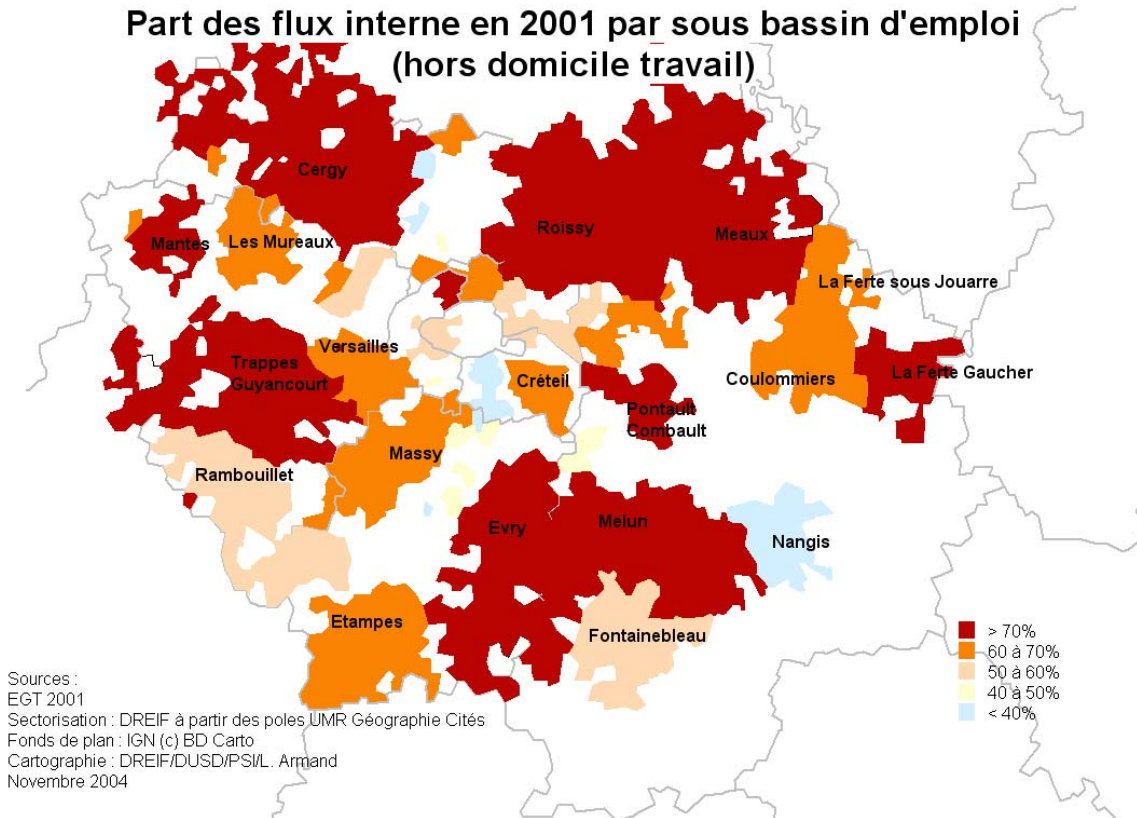


Si on se limite aux déplacements hors domicile-travail, pour mieux cerner les bassins de vie, les taux de flux internes sont nettement plus élevés : ils s'échelonnent de 53% à Fontenay-

⁸ Actif qui réside et travaille dans le même bassin.

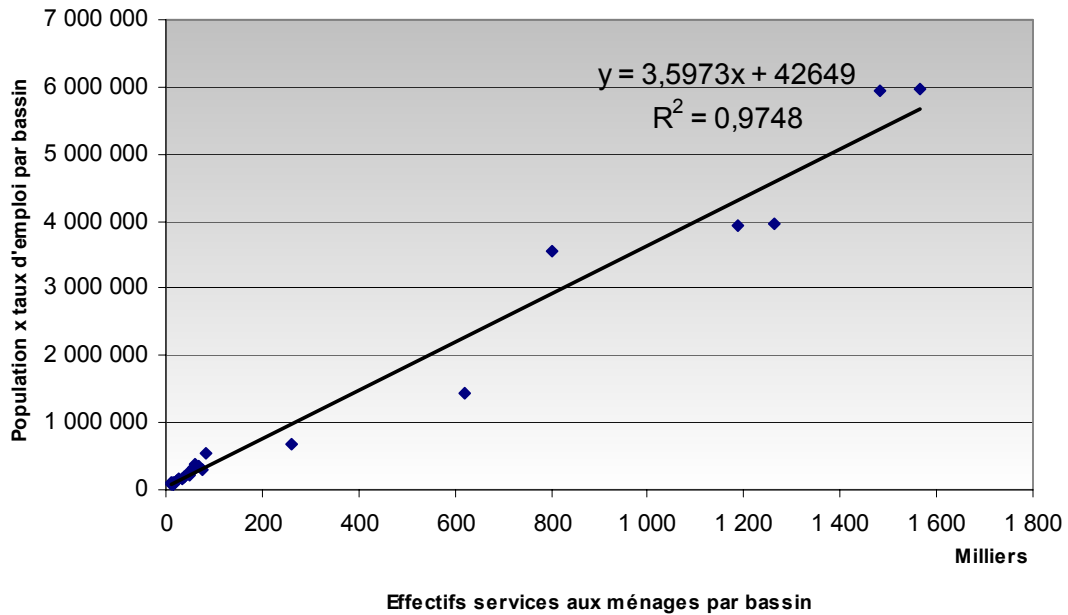
Nogent à 82% à Trappes-Guyancourt (pour 37% et 68% pour l'ensemble des motifs de déplacement).

A périmètre constant, l'autonomie relative de ces sous-bassins de vie se renforce pour 14 d'entre eux, elle est stable dans 3 cas, et elle baisse dans les 6 bassins déjà identifiés en baisse pour l'ensemble des déplacements.



Les périmètres des sous-bassins d'emploi définis à partir des migrations alternantes correspondent donc à des sous-bassins de vie disposant effectivement d'une relative autonomie de fonctionnement ; dans la mesure où les pôles d'emploi sont généralement aussi des pôles de service, le résultat n'est pas surprenant. Il est cohérent avec les travaux détaillés réalisés par l'Auma⁹ et la DDE des Yvelines.

⁹ Agence d'Urbanisme du Mantois « territoires et bassins de vie dans l'arrondissement de Mantes » 2001



Plus précisément, il apparaît que l'importance des services aux ménages dépend bien de celle de la population, mais corrigée par le taux d'emploi, c'est à dire majorée quand il est supérieur à un, et minorée dans le cas contraire.

Plusieurs explications peuvent être avancées :

- la localisation des services est contrainte ; les services aux ménages doivent être accessibles et choisissent donc, comme les entreprises, de s'implanter dans des centres, bénéficiant d'une certaine densité et bien desservis ;
- certains services s'adressent à la fois aux ménages et aux entreprises et/ou ont eux-mêmes besoin d'autres services pour pouvoir fonctionner ;
- les actifs consomment des services sur leur lieu de travail, ou même dans les pôles d'échange qu'ils traversent. Les espaces où la fonction résidentielle domine sont alors pénalisés deux fois (absence de demande de services mixtes liée à l'activité, consommation des résidents sur leur lieu de travail)
- les services aux entreprises, contrairement à l'industrie, se développent à proximité d'espaces valorisés, également accueillants pour des fonctions résidentielles ; parmi les critères de choix de localisation de leur entreprise, les dirigeants citent régulièrement la proximité avec leur domicile.

Plus généralement, les entreprises recherchent un environnement de qualité, assuré par un ensemble de biens publics locaux qui s'adressent aussi aux ménages.

Dans ces conditions le rattrapage observé en Seine Saint Denis, correspondrait à la remise à niveau des services à la population dont le développement s'est vérifié dans tous les territoires, (il a pu être favorisé par le développement de services mixtes aux entreprises) mais il pourrait ne pas se poursuivre faute d'une demande liée aux emplois de production, qu'elle vienne des actifs sur leur lieu de travail ou des entreprises pour les activités mixtes..

Cependant, de nombreux cadres travaillant dans ce département, comme dans le reste de la banlieue, préfèrent résider à Paris, ou dans des secteurs qu'ils jugent plus attractifs, ce qui constitue un frein au développement des services aux ménages. De même la présence de

retraités ou de touristes augmenterait la demande, et pourrait compenser en partie la faiblesse de la production.

Le rééquilibrage des taux d'emploi ne peut- dépendre uniquement de l' économie résidentielle qui (ne) représente (que) la moitié de l'emploi, est stimulée par la présence d'activités de production, et dont plus de 40% relève du secteur privé, c'est à dire sont des emplois partiellement liés à une demande solvable ? Cependant, la mise à niveau des services publics, nécessaire pour les populations concernées, est un levier pour améliorer l'attractivité générale de ces territoires, pour les personnes comme pour les entreprises.

Pour en savoir plus,

« Le polycentrisme en Ile-de-France » Dreif - décembre 2004

Annexe 1 : Composition des pôles (déterminés par l'UMR Géographie Cité)

POLES	Commune
ARGENTEUIL	ARGENTEUIL
ARPAJON	ARPAJON
ATHIS MONS	ATHIS MONS JUVISY SUR ORGE
BOBIGNY	DRANCY PANTIN BOBIGNY
BONNIERES SUR SEINE	BONNIERES SUR SEINE
BOULOGNE	BOULOGNE BILLANCOURT ISSY LES MOULINEAUX
BRETIGNY SUR ORGE	BRETIGNY SUR ORGE
BRIE COMTE ROBERT	BRIE COMTE ROBERT COMBS LA VILLE
CERGY	CONFLANS STE HONORINE CERGY ERAGNY OSNY PONTOISE ST OUEN L'AUMONE
COULOMMIERS	MOUROUX COULOMMIERS
CRETEIL	ST MAUR DES FOSSES CRETEIL MAISONS ALFORT
DOURDAN	DOURDAN
EAUBONNE	EAUBONNE
ETAMPES	ETAMPES
EVRY	BONDOUFLE CORBEIL ESSONNES COURCOURONNES EVRY LISSÉS RIS ORANGIS
FONTAINEBLEAU	AVON FONTAINEBLEAU
FONTENAY NOGENT	VINCENNES FONTENAY SOUS BOIS NOGENT SUR MARNE
GENNEVILLIERS	ASNIERES SUR SEINE CLICHY GENNEVILLIERS
HOUDAN	HOUDAN
IVRY VITRY	KREMLIN BICETRE (LE) VILLEJUIF IVRY SUR SEINE VITRY SUR SEINE
LA FERTE GAUCHER	FERTE GAUCHER (LA) JOUY SUR MORIN
LA FERTE SOUS JOUARRE	FERTE SOUS JOUARRE (LA) JOUARRE
LAGNY SUR MARNE	CHESSY LAGNY SUR MARNE ST THIBAUT DES VIGNES
LE BOURGET	BOURGET (LE)
LE PLESSIS ROBINSON	PLESSIS ROBINSON (LE)
LES MUREAUX	AUBERGENVILLE MUREAUX (LES) MEULAN FLINS SUR SEINE
L'ISLE ADAM	ISLE ADAM (L')
LIZY SUR OURCQ	LIZY SUR OURCQ MARY SUR MARNE

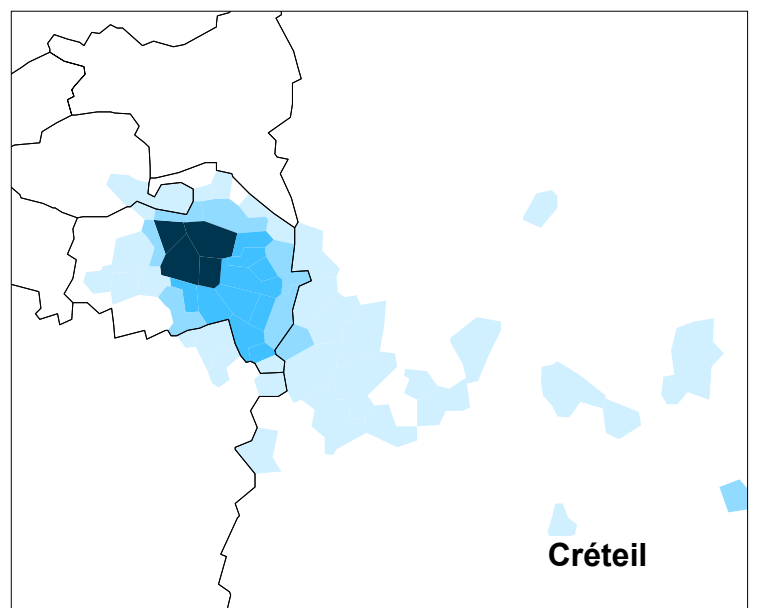
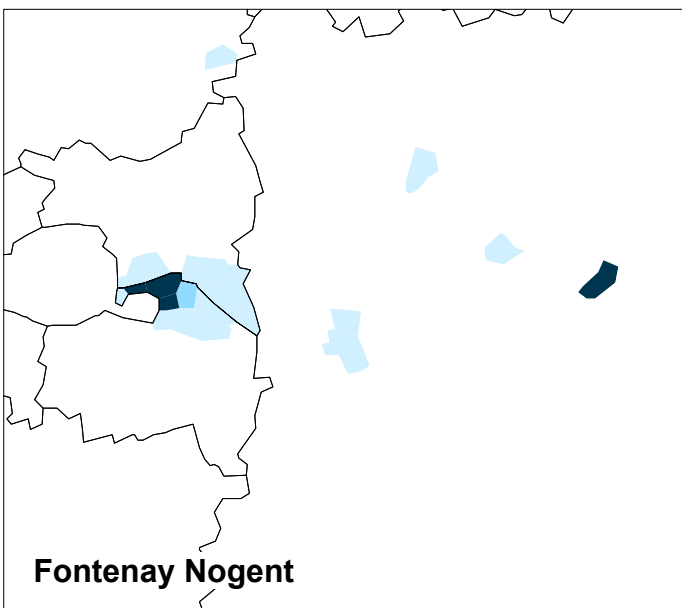
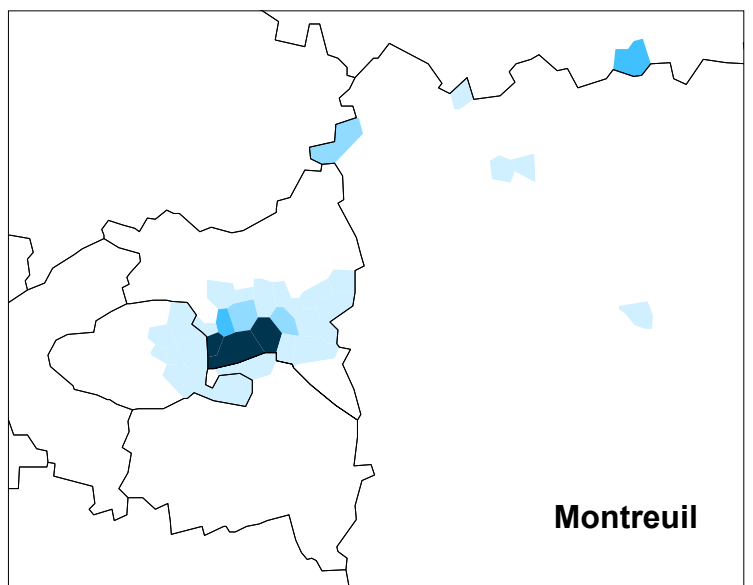
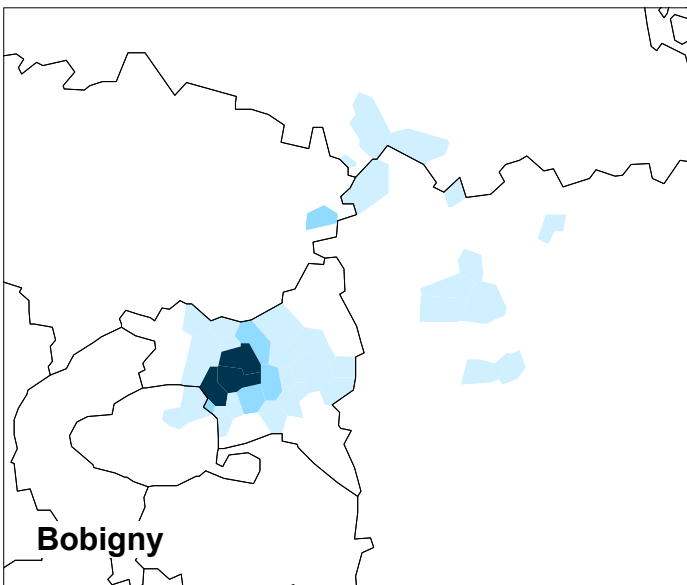
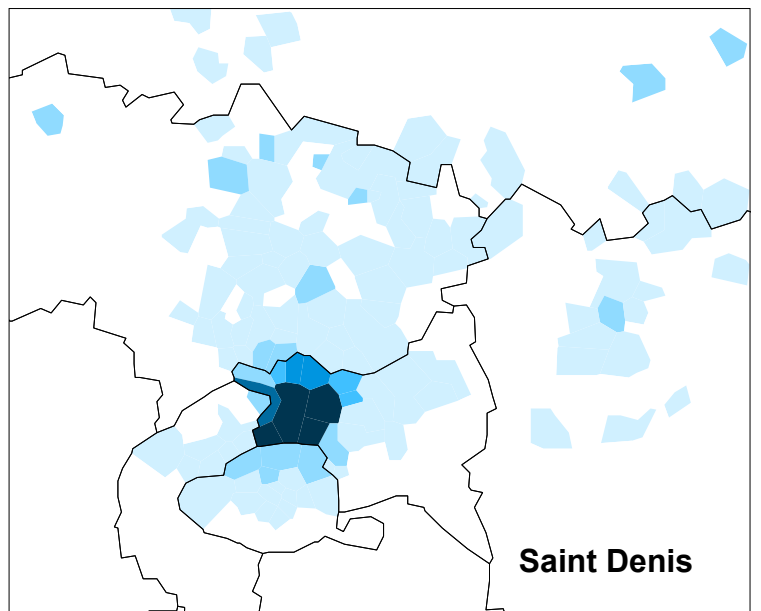
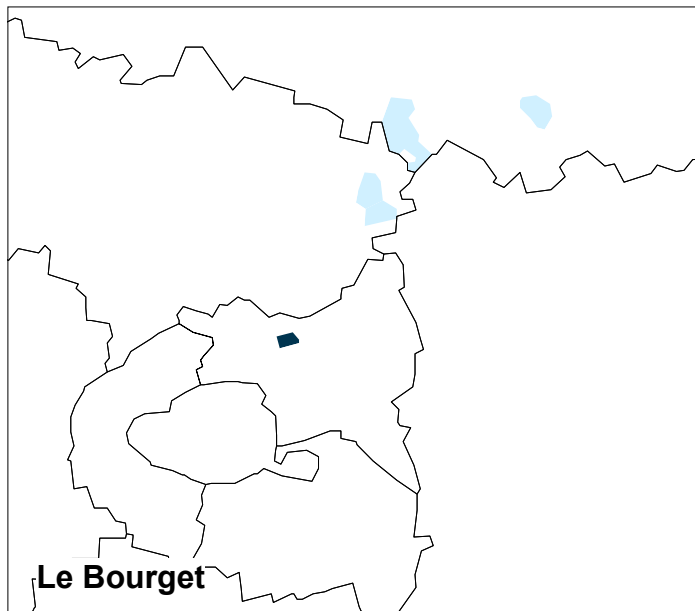
POLES	Commune
LONGJUMEAU CHILLY	CHILLY MAZARIN LONGJUMEAU MORANGIS
MAGNY EN VEXIN	MAGNY EN VEXIN
MANTES LA JOLIE	MANTES LA JOLIE
MASSY LES ULIS	ULIS (LES) GIF SUR YVETTE MASSY PALAISEAU ORSAY ANTONY
MEAUX	MEAUX
MELUN	DAMMARIE LES LYS MEE SUR SEINE (LE) MELUN MOISSY CRAMAYEL SAVIGNY LE TEMPLE VAUX LE PENIL
MILLY LA FORET	MILLY LA FORET
MONTREUIL	MONTREUIL ROSNY SOUS BOIS BAGNOLET
MONTROUGE	MONTROUGE
NANGIS	NANGIS GRANDPUITS BAILLY CARROIS
NOISIEL	TORCY NOISIEL LOGNES CHAMPS SUR MARNE CROISSY BEAUBOURG
NOISY LE GRAND	CHELLES NEUILLY PLAISANCE NEUILLY SUR MARNE NOISY LE GRAND
ORLY RUNGIS	THIAIS RUNGIS ORLY
PARIS 8EME	PARIS 8EME ARRONDISSEMENT
PARIS CENTRE	PARIS 1ER ARRONDISSEMENT PARIS 2EME ARRONDISSEMENT PARIS 3EME ARRONDISSEMENT PARIS 9EME ARRONDISSEMENT
PARIS CENTRE EST	PARIS 13EME ARRONDISSEMENT PARIS 6EME ARRONDISSEMENT PARIS 5EME ARRONDISSEMENT PARIS 14EME ARRONDISSEMENT PARIS 12EME ARRONDISSEMENT PARIS 4EME ARRONDISSEMENT
PARIS LA DEFENSE	PARIS 17EME ARRONDISSEMENT LEVALLOIS PERRET RUEIL MALMAISON SURESNES PUTEAUX NANTERRE COURBEVOIE NEUILLY SUR SEINE
PARIS NORD	PARIS 10EME ARRONDISSEMENT PARIS 11EME ARRONDISSEMENT PARIS 18EME ARRONDISSEMENT PARIS 19EME ARRONDISSEMENT PARIS 20EME ARRONDISSEMENT
PARIS OUEST	PARIS 15EME ARRONDISSEMENT PARIS 16EME ARRONDISSEMENT PARIS 7EME ARRONDISSEMENT

POLES	Commune
PERSAN BEAUMONT	BEAUMONT SUR OISE PERSAN
POISSY	POISSY
PONTAULT COMBAULT	GRETZ ARMAINVILLIERS OZOIR LA FERRIERE PONTAULT COMBAULT ROISSY
RAMBOUILLET	RAMBOUILLET
ROISSY EN FRANCE	CLAYE SOUILLY MITRY MORY VILLEPINTE AULNAY SOUS BOIS BLANC MESNIL (LE) TREMBLAY LES GONESSE GONESSE ROISSY EN FRANCE
SAINT DENIS	COURNEUVE (LA) ST DENIS ST OUEN AUBERVILLIERS
SAINT GERMAIN EN LAYE	ST GERMAIN EN LAYE
SARCELLES	GARGES LES GONESSE SARCELLES
STE GENEVIEVE DES BOIS	STE GENEVIEVE DES BOIS
TAVERNY	TAVERNY
TOURNAN EN BRIE	TOURNAN EN BRIE
TRAPPES GUYANCOURT	TRAPPES PLAISIR MONTIGNY LE BRETONNEUX MAUREPAS GUYANCOURT COIGNIERES ELANCOURT
VERSAILLES	VERSAILLES CHESNAY (LE) VELIZY VILLACOUBLAY

Annexe 2 : Part des stables dans les bassins d'emploi

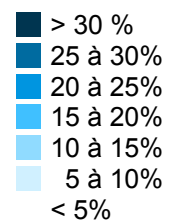
	Stables	Actifs résidents	Actifs résidents travaillant dans poles parisiens	Part des stables brute	Part des stables nette
ARGENTEUIL	11 588	38 304	11 804	30%	44%
ATHIS MONS	4 704	18 965	3 896	25%	31%
ARPAJON	924	4 301	576	21%	25%
BOULOGNE	159 399	315 217	208 335	51%	149%
BRIE COMTE ROBERT	4 268	15 908	3 156	27%	33%
BONNIERES SUR SEINE	480	1 692	228	28%	33%
BRETIGNY SUR ORGE	2 716	9 796	1 820	28%	34%
BOBYGNY	19 704	62 338	20 944	32%	48%
CRETEIL	63 441	151 731	41 587	42%	58%
COULOMMIERS	7 436	14 518	879	51%	55%
CERGY	77 333	154 717	31 219	50%	63%
DOURDAN	3 068	6 720	608	46%	50%
EAUBONNE	1 900	9 720	2 932	20%	28%
ETAMPES	10 257	18 940	1 868	54%	60%
EVRY	60 642	118 680	13 709	51%	58%
FONTENAY NOGENT	14 024	56 432	22 968	25%	42%
FONTAINEBLEAU	13 305	27 905	3 181	48%	54%
GENNEVILLIERS	43 539	121 610	60 700	36%	71%
HOUDAN	640	1 716	176	37%	42%
L'ISLE ADAM	1 404	4 784	592	29%	33%
IVRY VITRY	34 307	98 595	33 939	35%	53%
LE BOURGET	1 210	5 257	1 494	23%	32%
LONGJUMEAU CHILLY	6 568	23 032	3 404	29%	33%
LA FERTE GAUCHER	1 781	3 357	159	53%	56%
LA FERTE SOUS JOUARRE	2 640	7 353	1 145	36%	43%
LES MUREAUX	18 442	41 361	6 329	45%	53%
LE PLESSIS ROBINSON	1 889	10 301	2 320	18%	24%
LIZY SUR OURCQ	996	2 612	184	38%	41%
LAGNY SUR MARNE	10 653	29 024	5 354	37%	45%
MONTREUIL	26 530	77 311	27 913	34%	54%
MAGNY EN VEXIN	1 200	3 464	292	35%	38%
MONTROUGE	4 217	18 373	7 531	23%	39%
MILLY LA FORET	512	1 864	100	27%	29%
MANTES LA JOLIE	14 204	31 430	4 692	45%	53%
MASSY LES ULIS	58 624	135 100	23 212	43%	52%
MELUN	48 600	88 306	11 397	55%	63%
MEAUX	23 319	44 132	6 048	53%	61%
NANGIS	2 616	5 140	368	51%	55%
NOISIEL	10 597	37 169	10 550	29%	40%
NOISY LE GRAND	21 718	74 584	21 923	29%	41%
ORLY RUNGIS	11 226	33 575	7 188	33%	43%
PARIS 8EME	453 550	674 840	497 702	67%	256%
PERSAN BEAUMONT	5 818	15 665	2 138	37%	43%
PONTAULT COMBAULT	14 448	43 264	8 648	33%	42%
PARIS CENTRE EST	2 112 551	2 646 007	1 243 692	80%	151%
PARIS CENTRE	1 406 955	1 792 100	1 093 053	79%	201%
PARIS LA DEFENSE	2 342 751	2 681 154	1 397 058	87%	182%
PARIS NORD	1 002 946	1 545 396	788 441	65%	132%
PARIS OUEST	1 524 246	1 819 707	1 131 751	84%	222%
POISSY	7 602	21 764	4 945	35%	45%
ROISSY EN FRANCE	118 554	246 173	54 403	48%	62%
RAMBOUILLET	8 233	18 505	2 452	44%	51%
SAINT DENIS	46 983	121 723	40 663	39%	58%
STE GENEVIEVE DES BOIS	3 180	13 593	2 744	23%	29%
SAINT GERMAIN EN LAYE	6 948	20 988	6 700	33%	49%
SARCELLES	8 957	32 353	10 418	28%	41%
TOURNAN EN BRIE	908	3 480	652	26%	32%
TRAPPES GUYANCOURT	91 823	175 843	23 424	52%	60%
TAVERNY	2 796	11 808	2 992	24%	32%
VERSAILLES	63 386	137 131	28 413	46%	58%

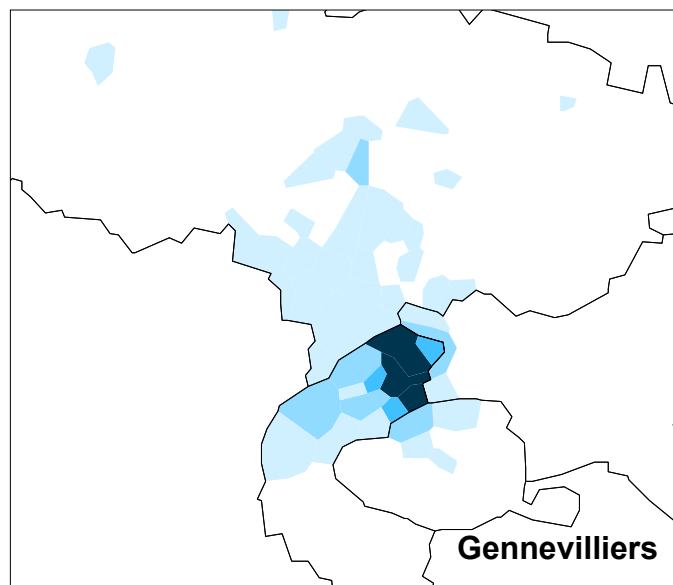
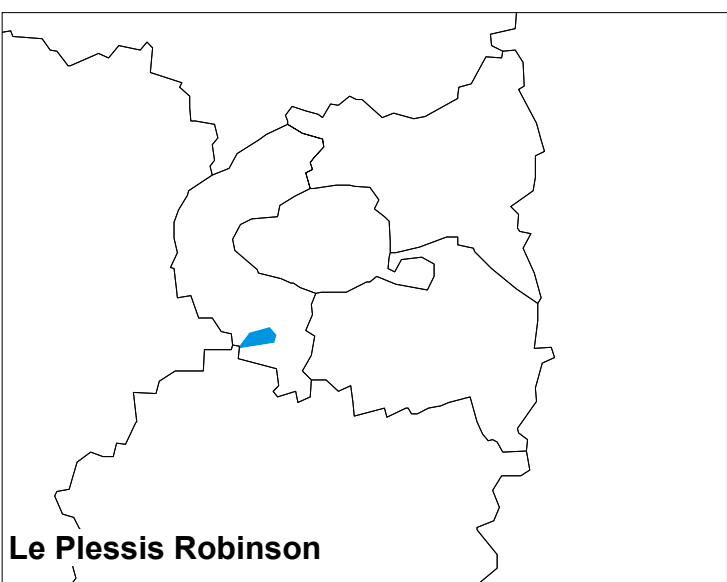
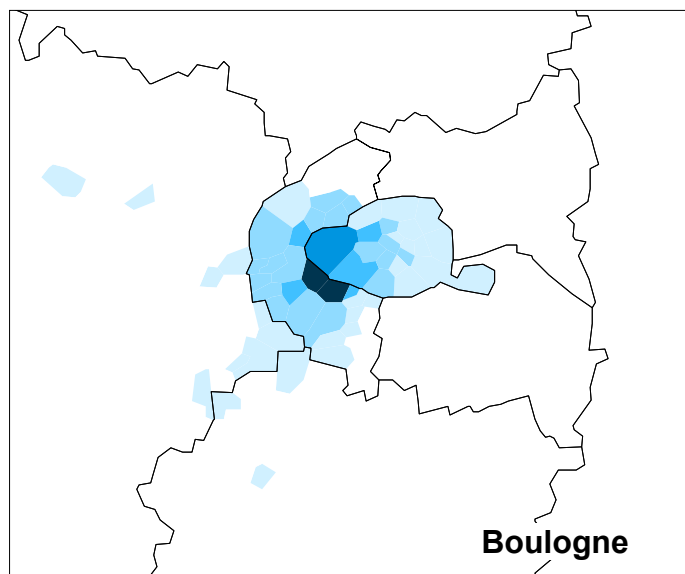
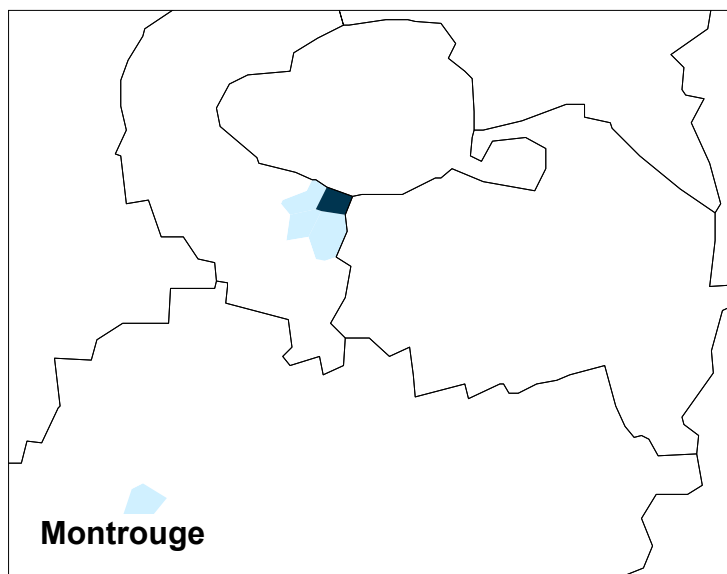
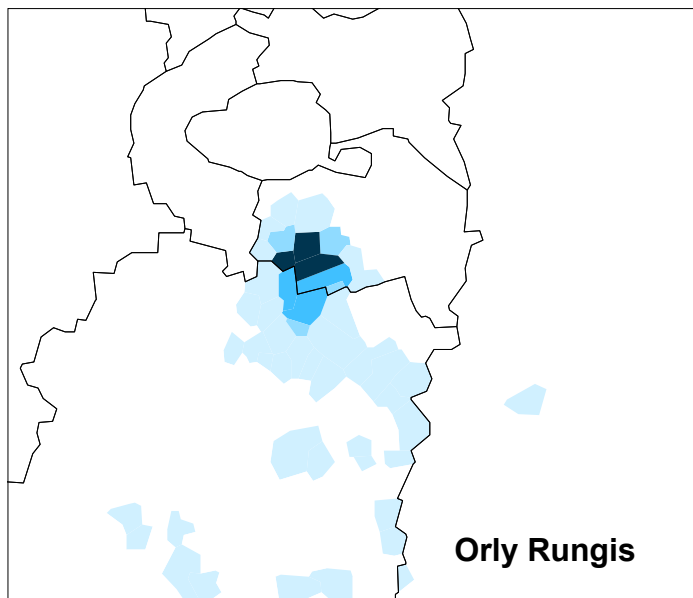
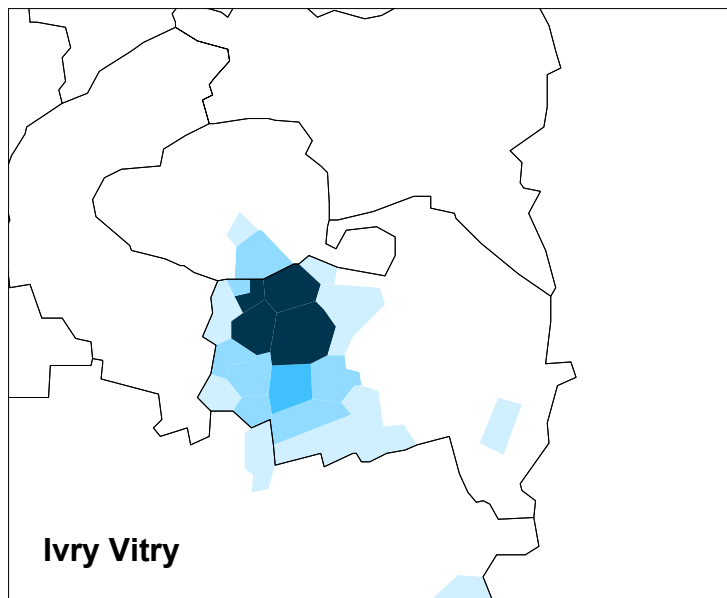
Annexe 3 : Détail des aires d'influence des pôles



Aires d'influences des pôles en 1999

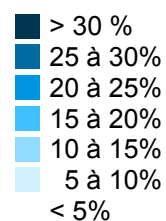
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les pôles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les pôles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004

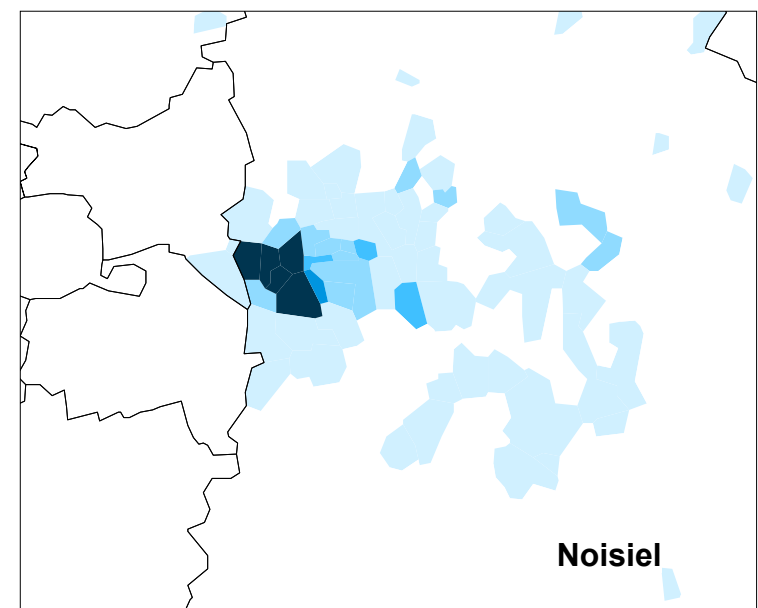
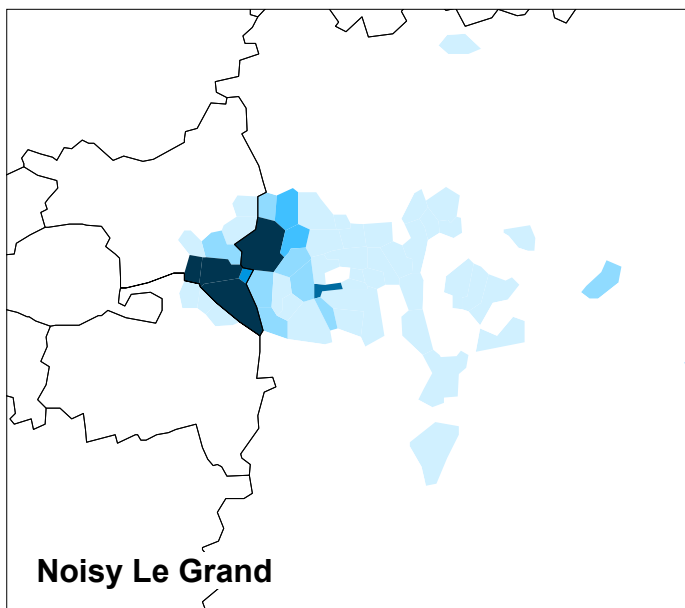
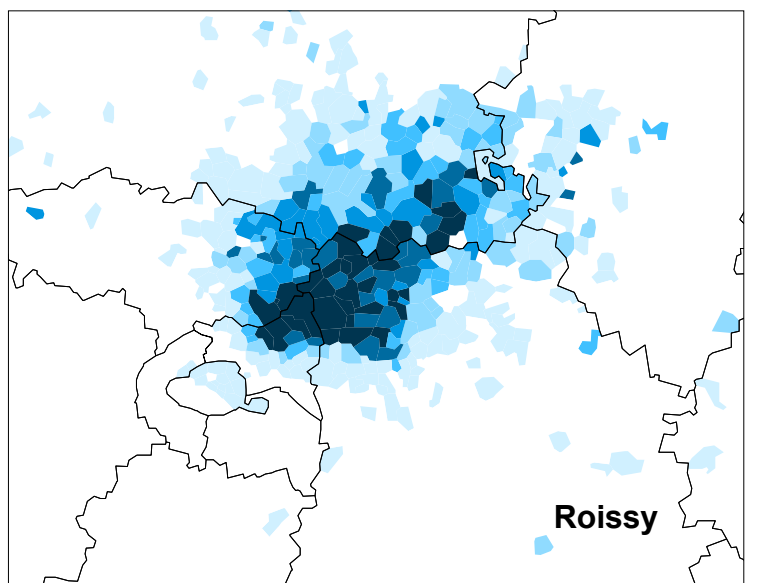
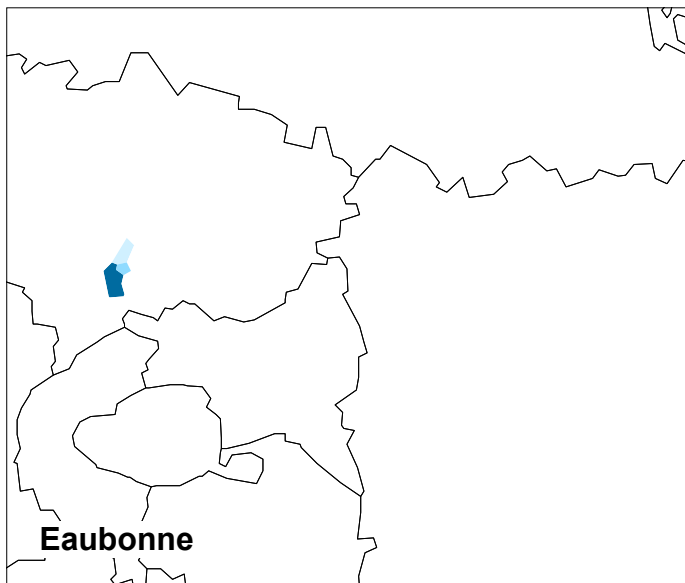
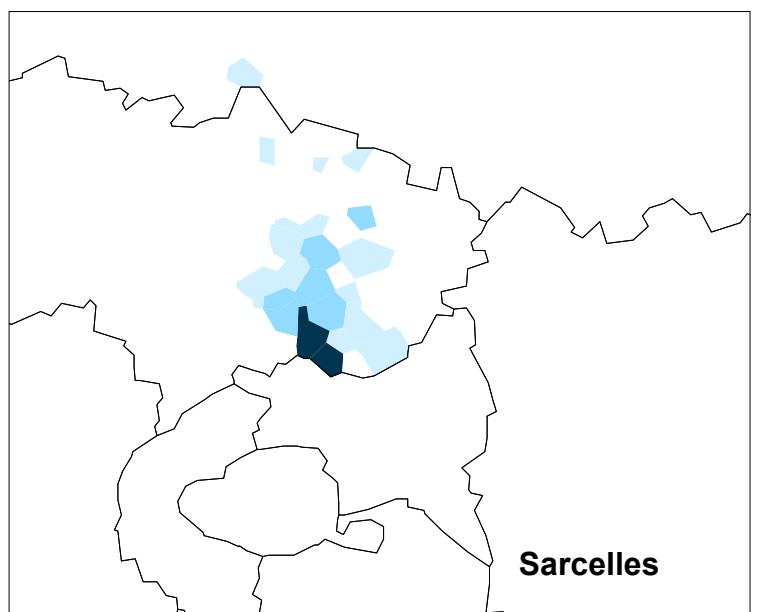
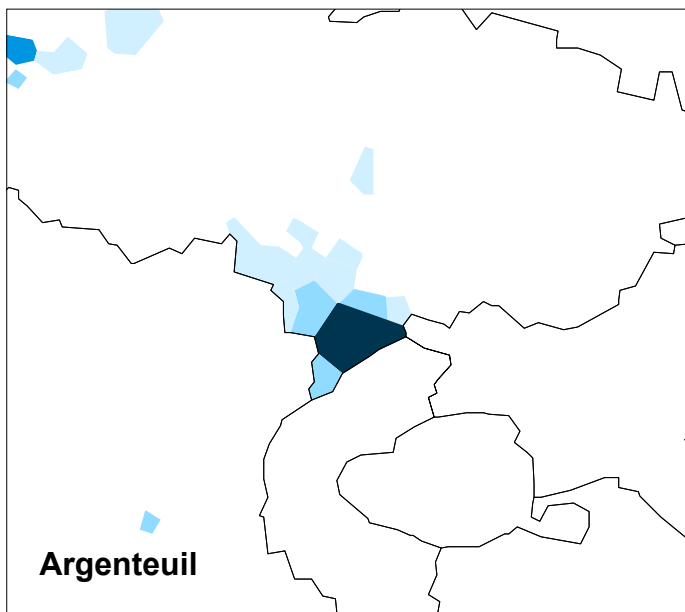




Aires d'influences des pôles en 1999

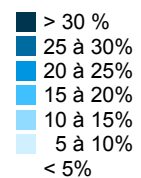
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les poles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les poles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004

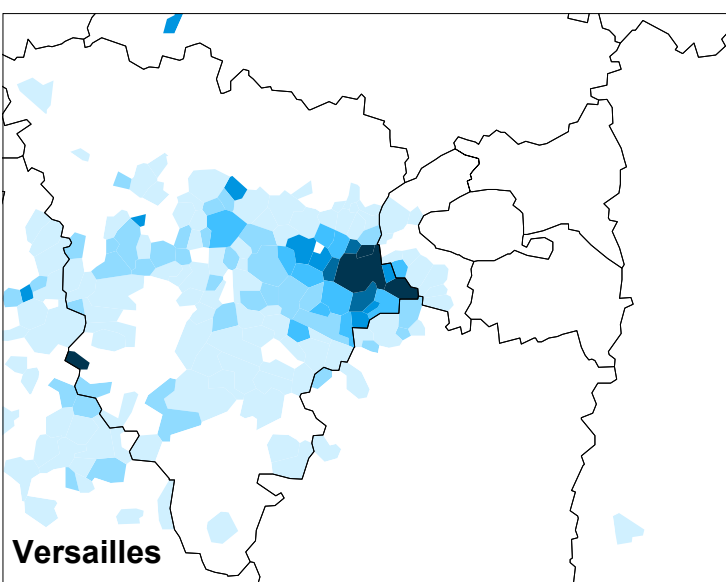
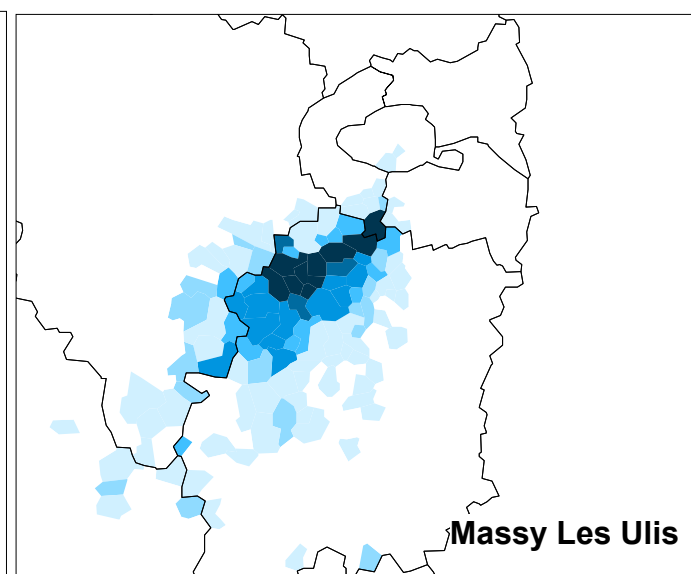
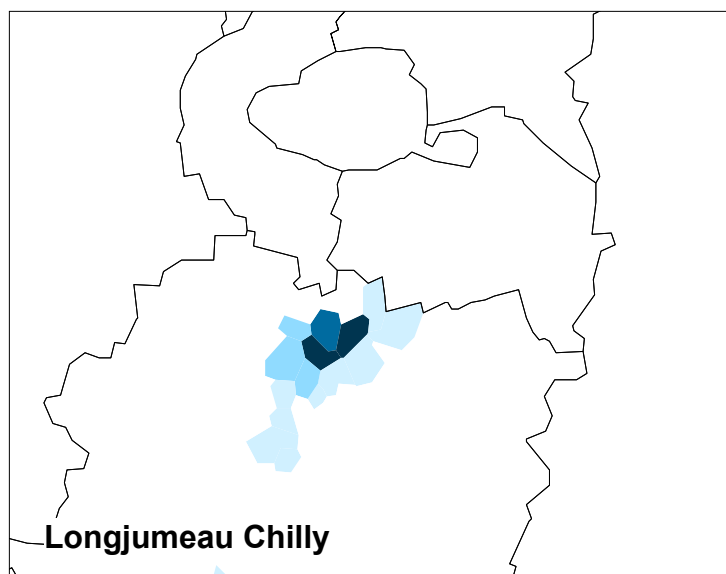
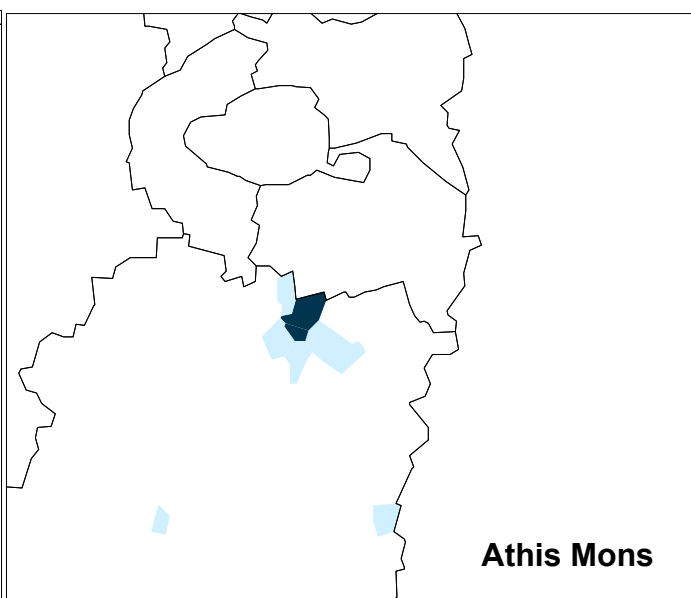
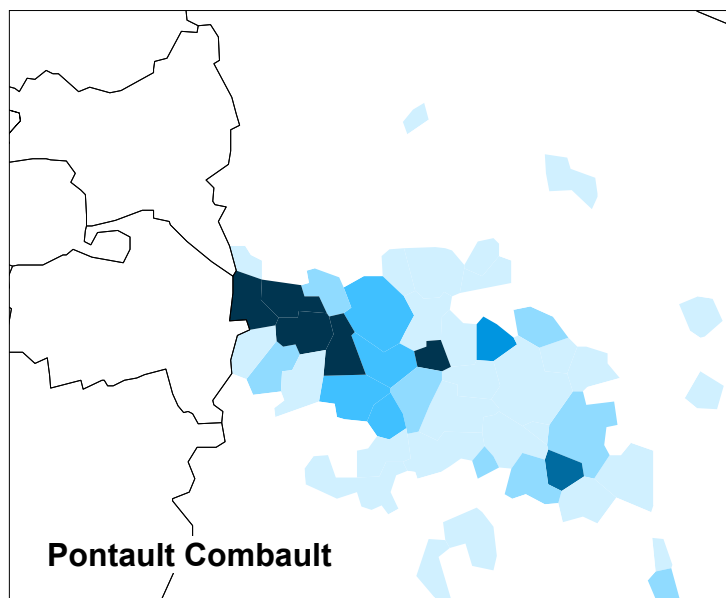




Aires d'influences des pôles en 1999

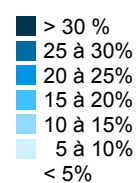
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les pôles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les pôles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004

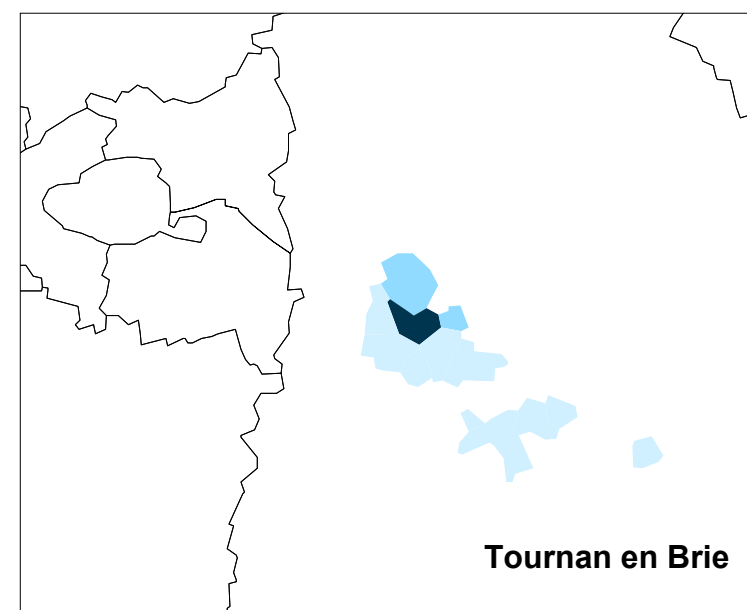
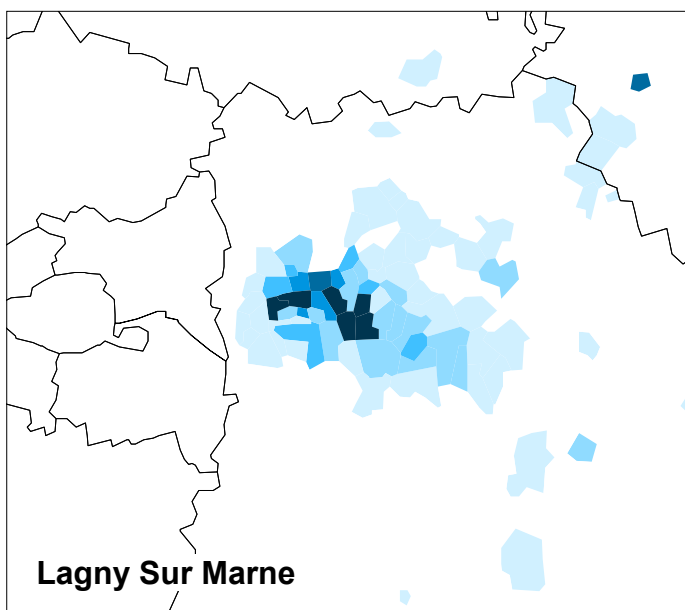
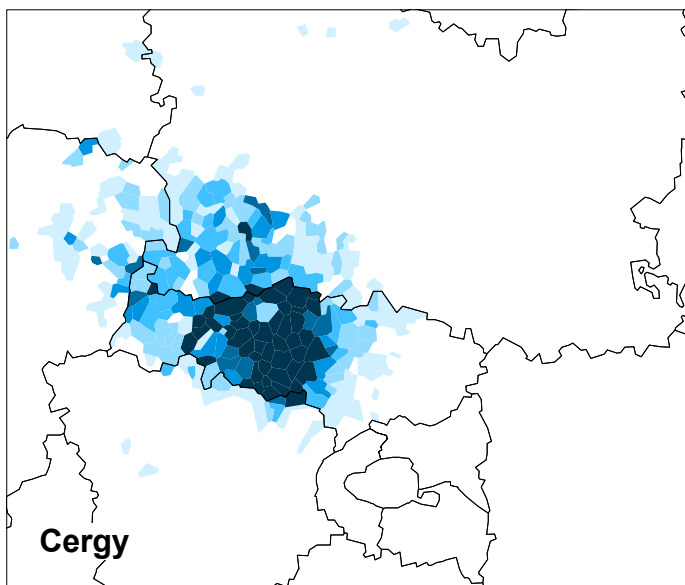
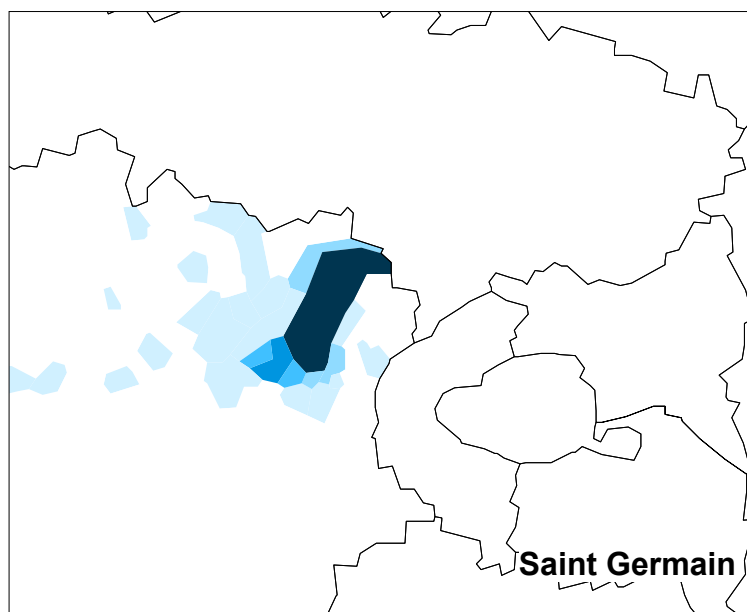
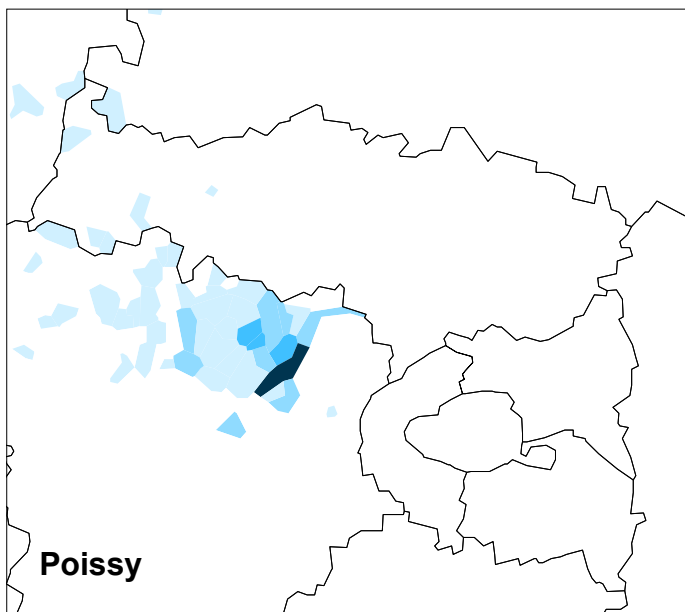




Aires d'influences des pôles en 1999

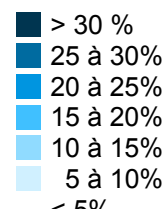
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les poles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les poles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004

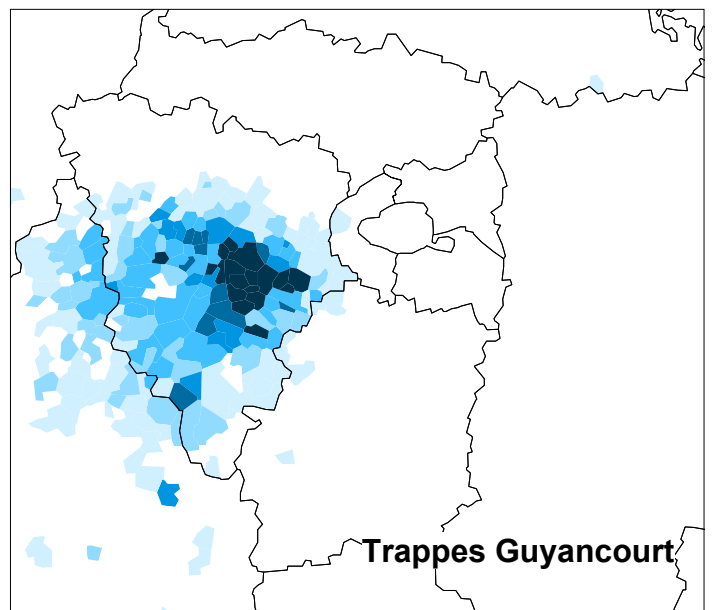
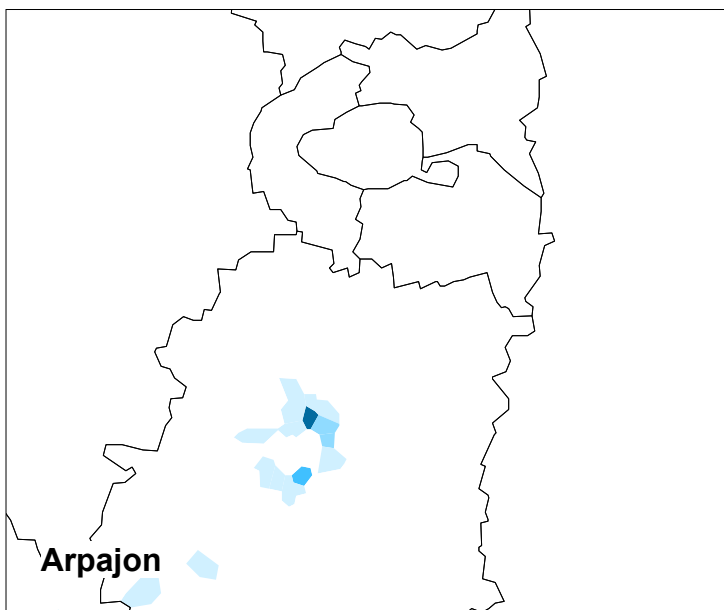
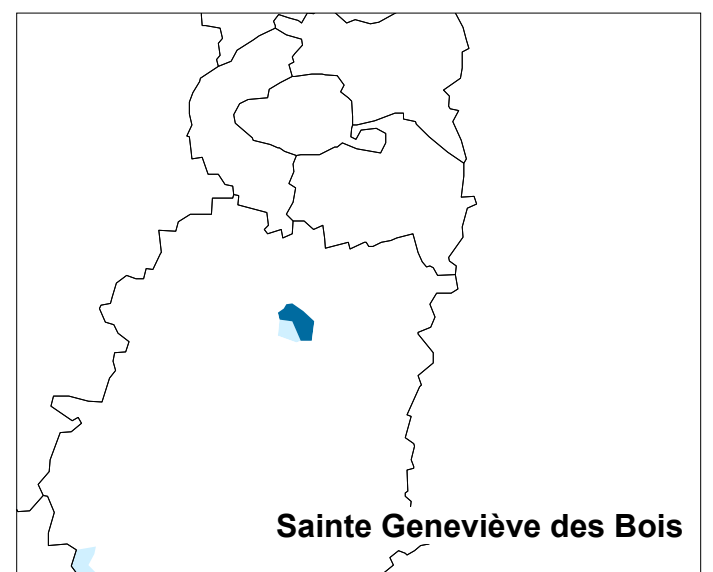
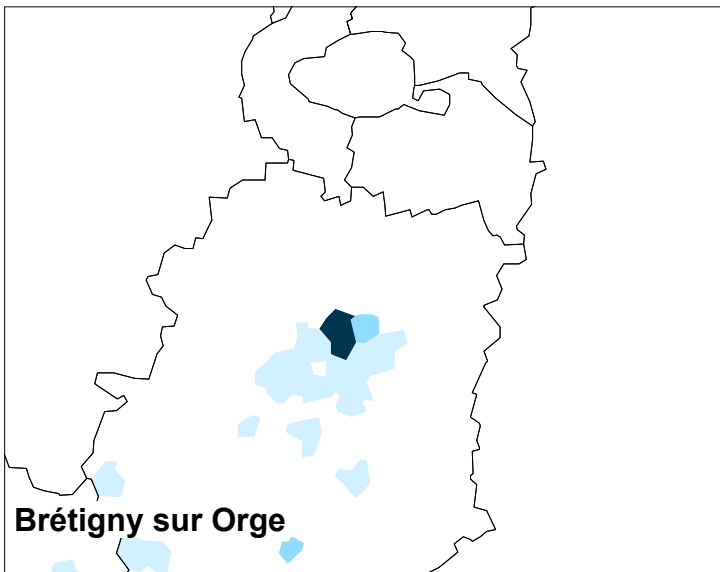
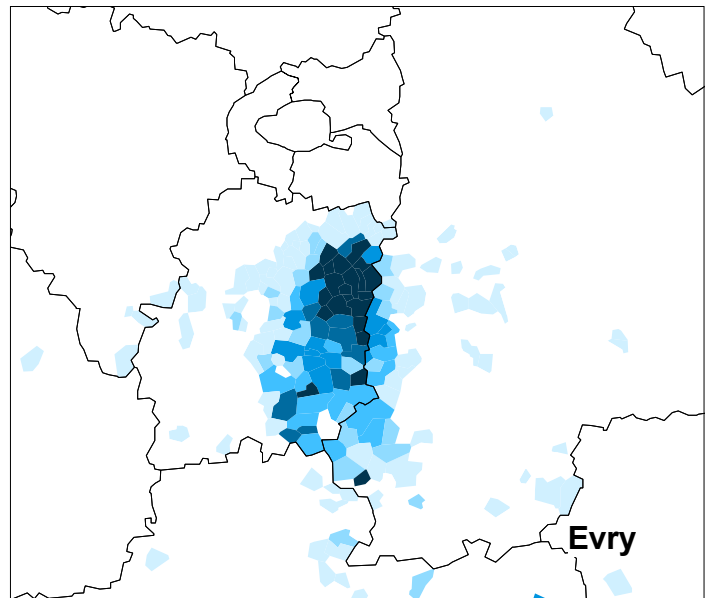
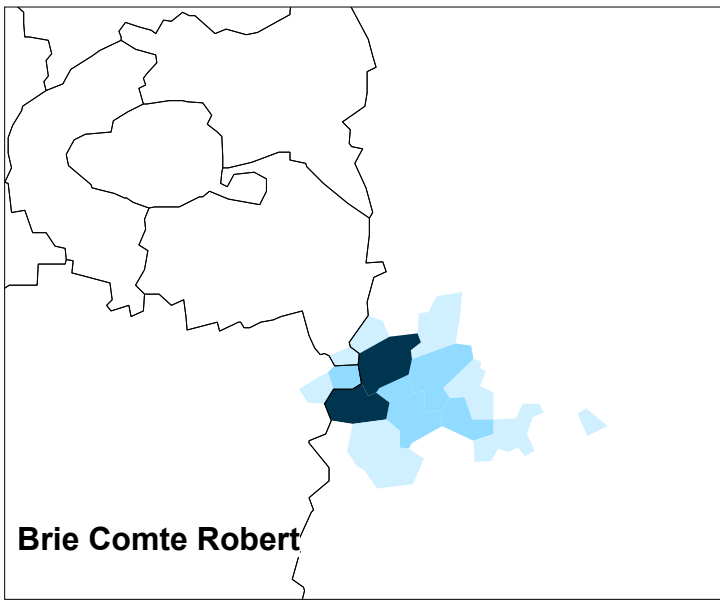




Aires d'influences des pôles en 1999

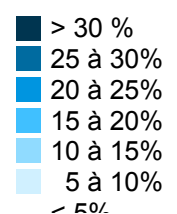
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les poles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les poles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004

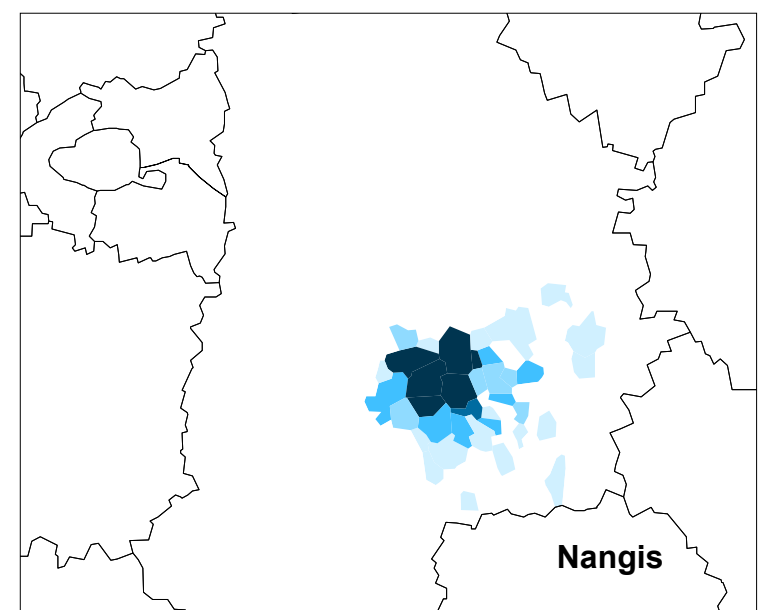
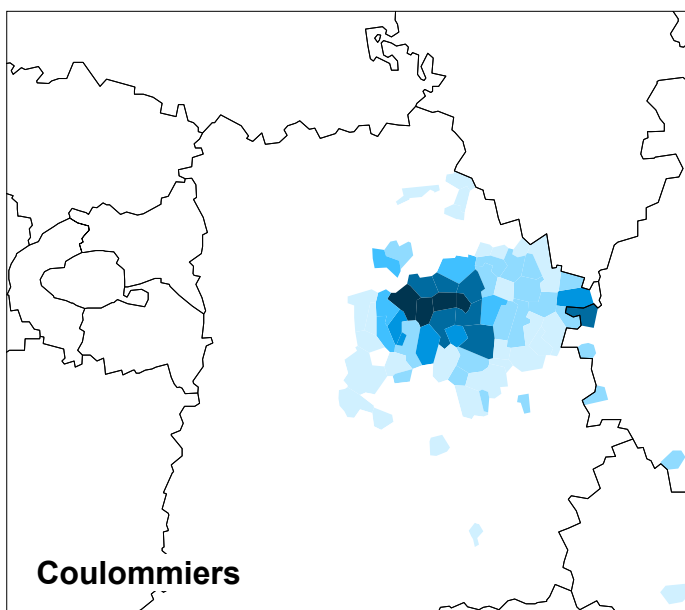
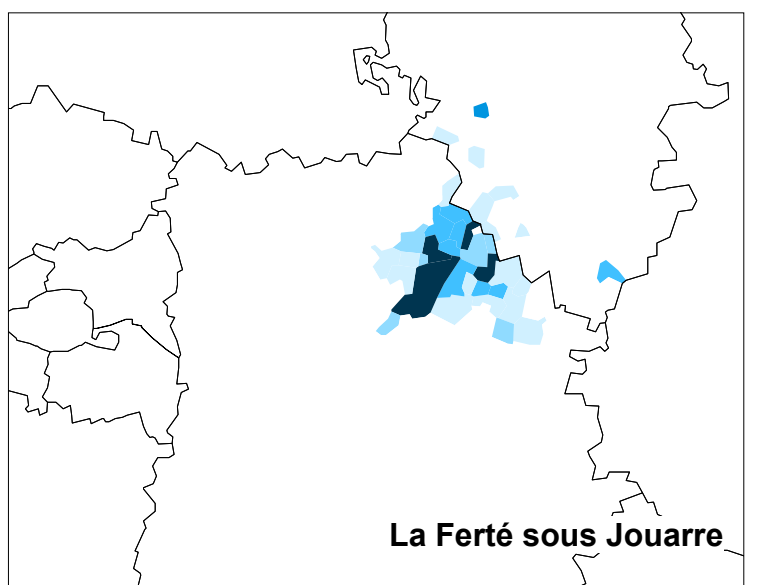
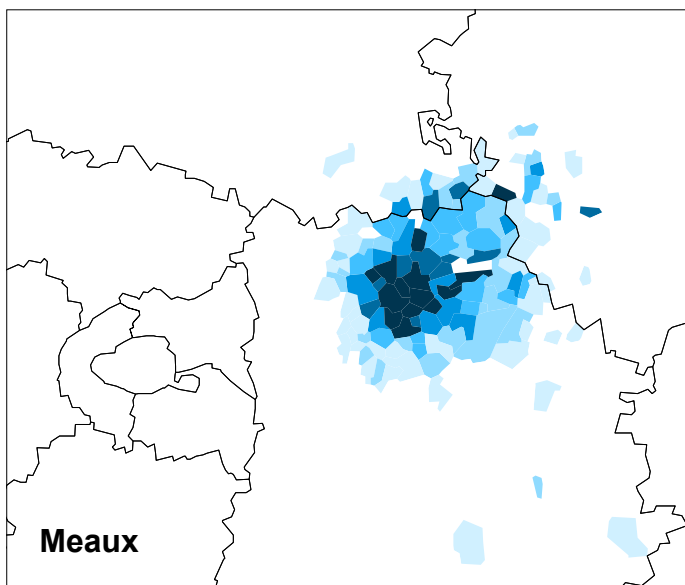
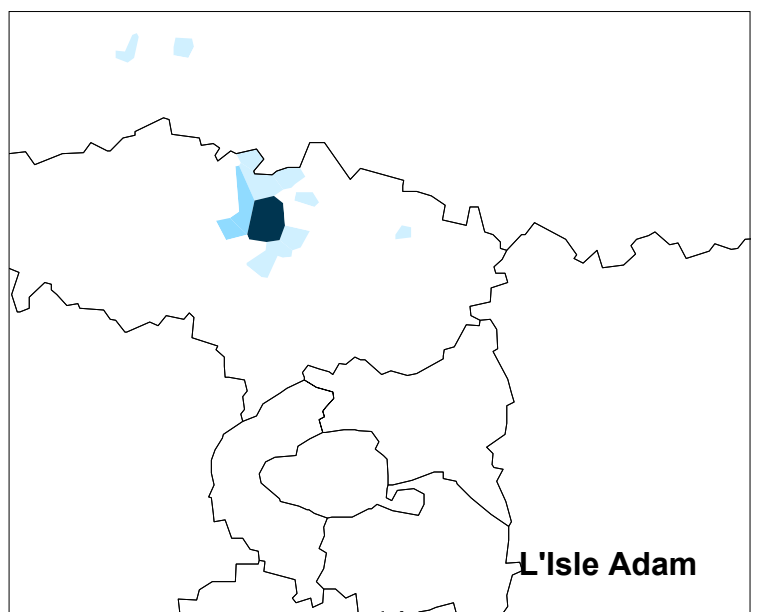
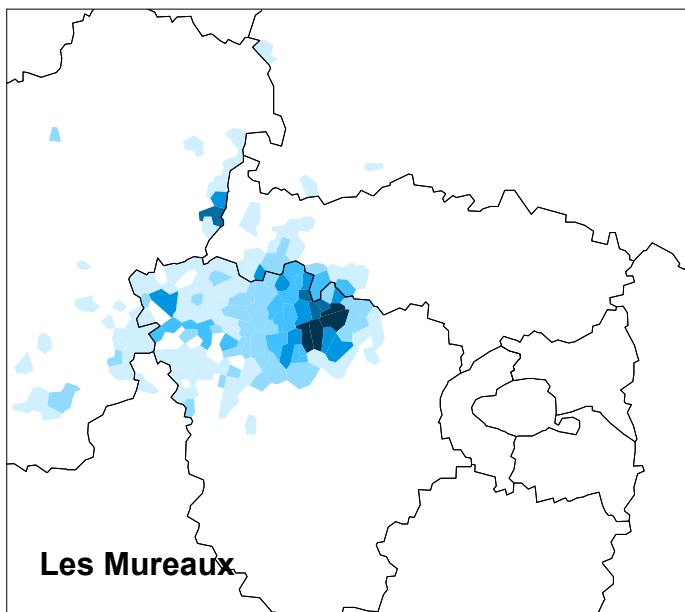




Aires d'influences des pôles en 1999

Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les poles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les poles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004





Aires d'influences des pôles en 1999

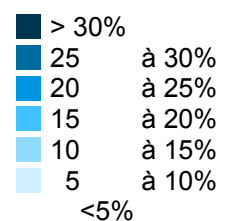
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.

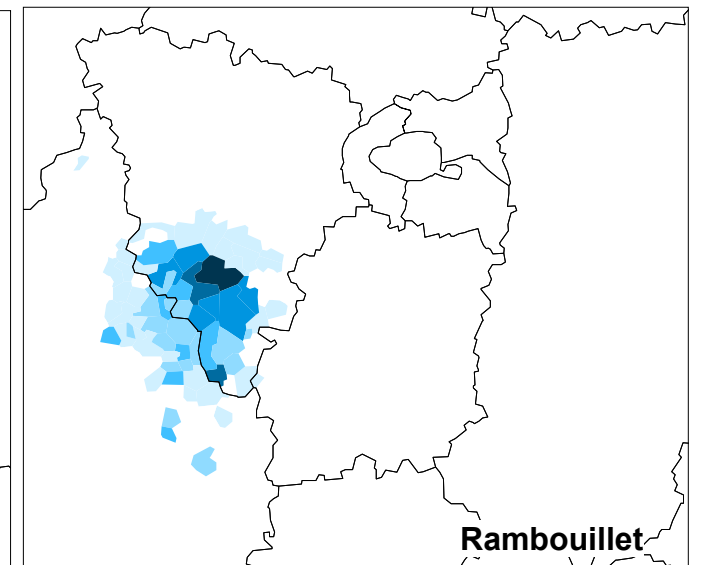
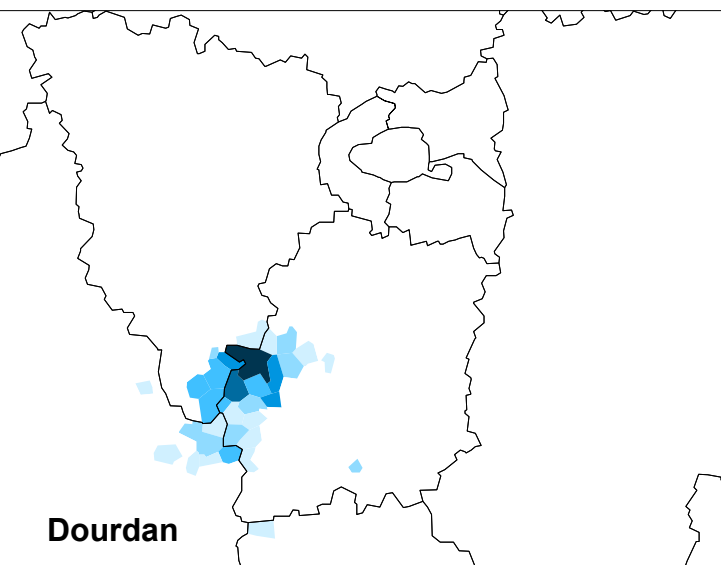
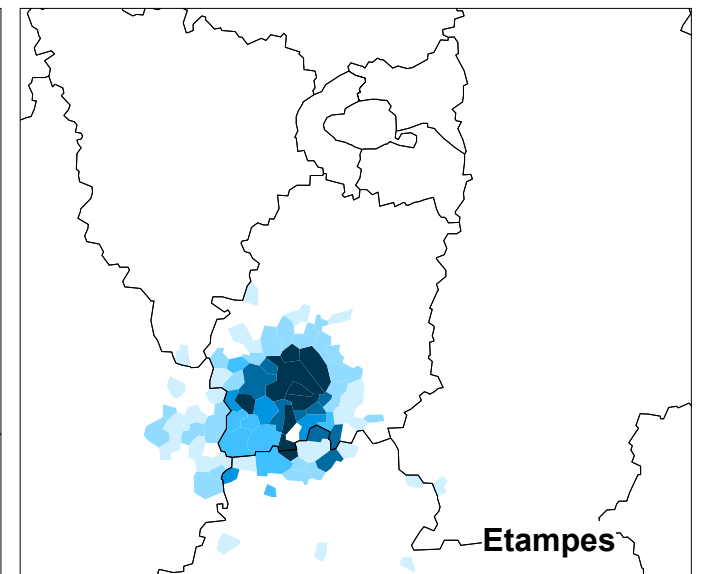
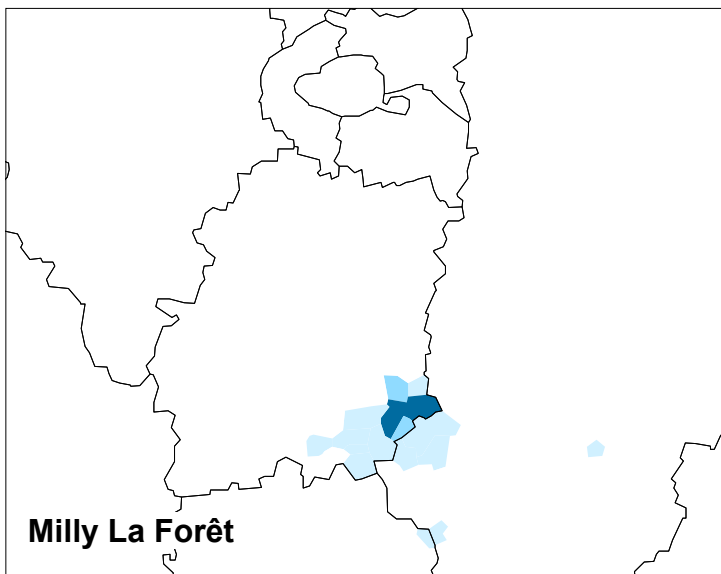
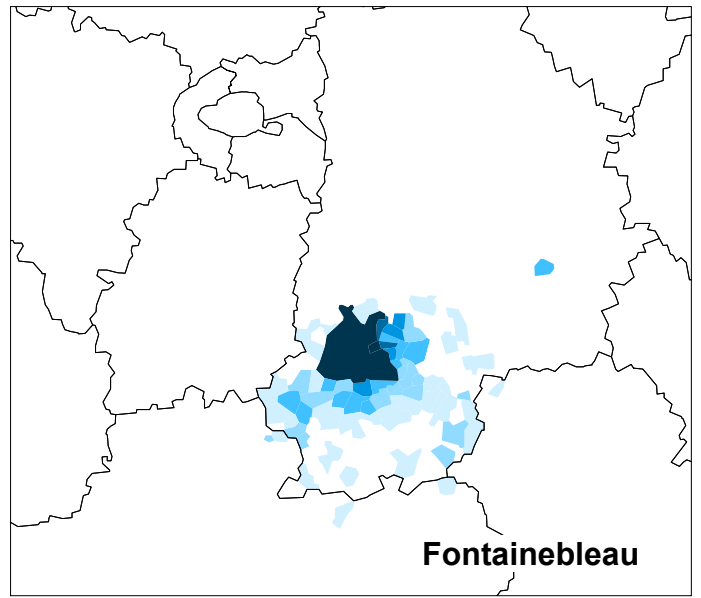
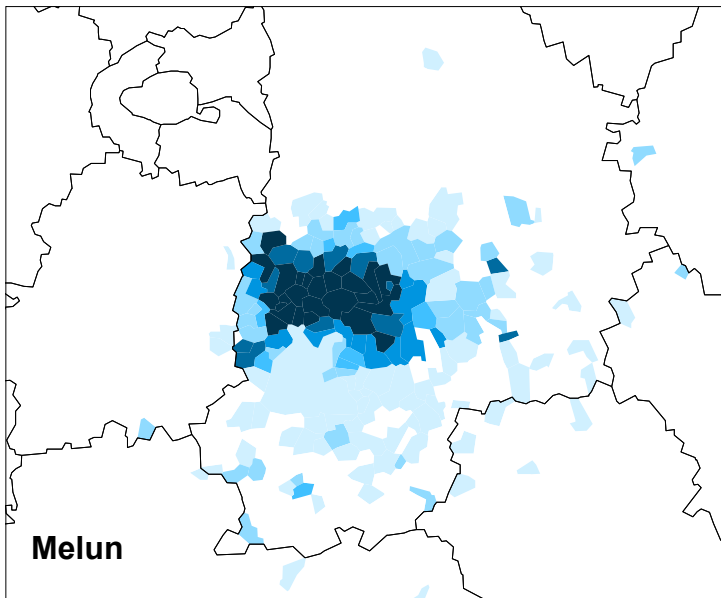
Actifs travaillant dans les pôles/actifs résidents ds chaque commune
hors cx travaillant dans les pôles parisiens

Fonds de plan : IGN (c) BD Carto

Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND

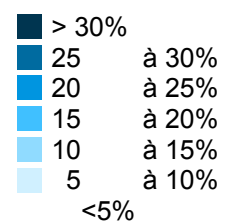
Août 2004

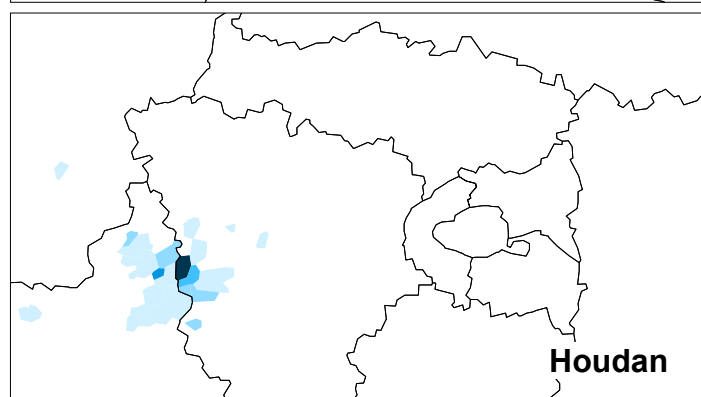
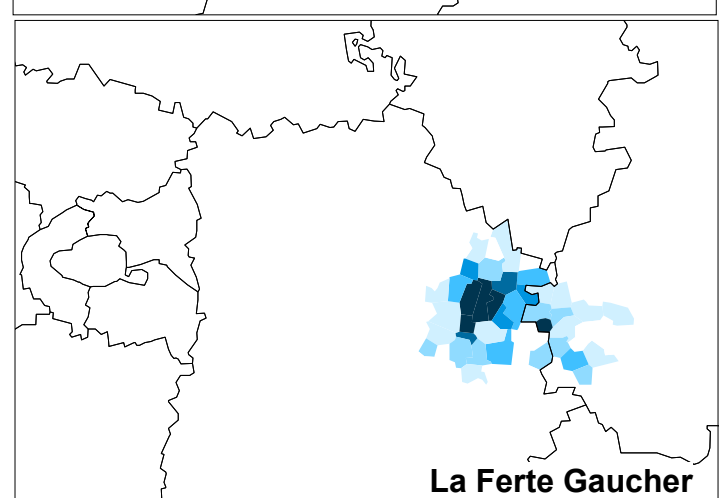
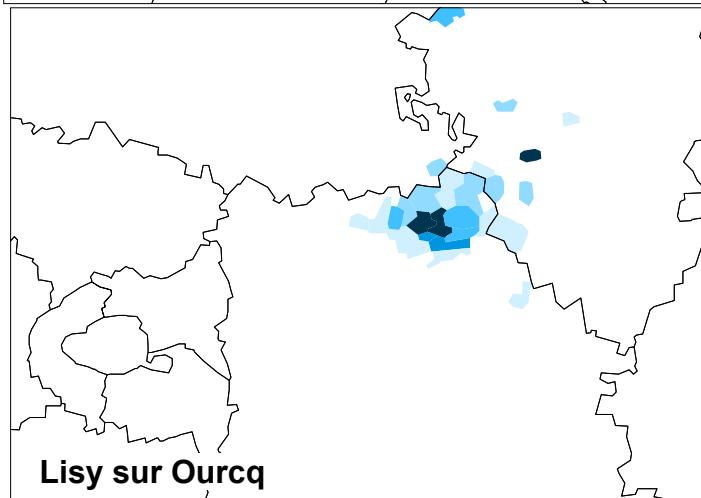
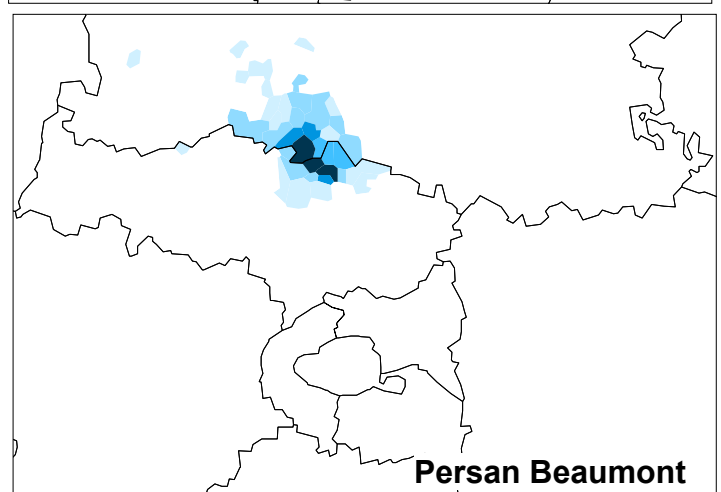
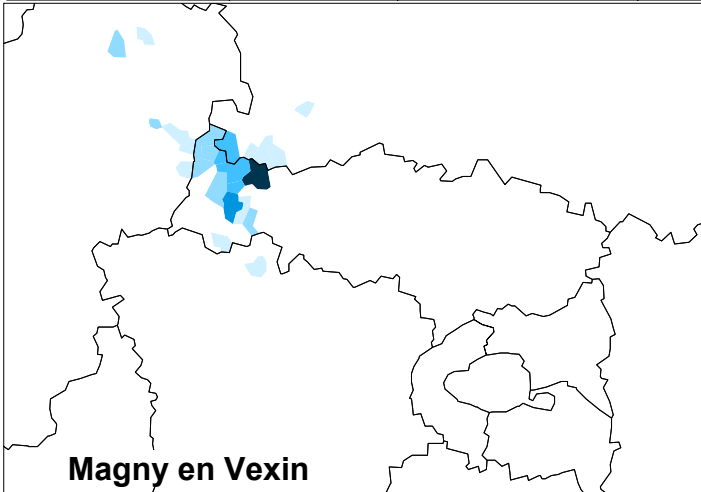
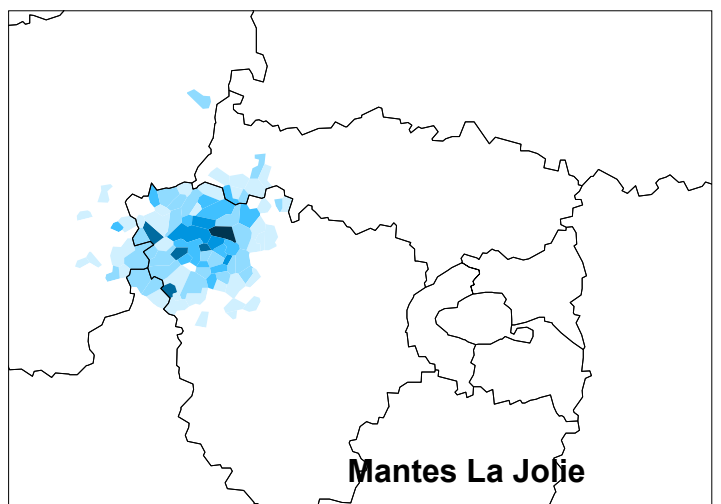
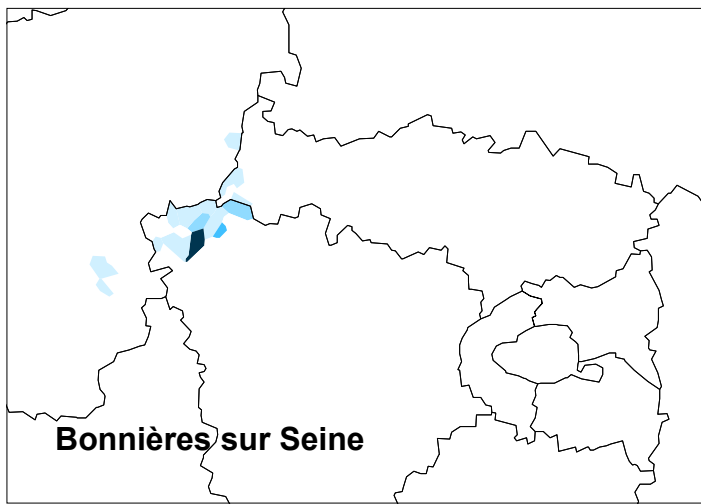




Aires d'influences des pôles en 1999

Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.
 Actifs travaillant dans les poles/actifs résidents ds chaque commune
 hors cx travaillant dans les poles parisiens
 Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
 Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND
 Août 2004





Aires d'influences des pôles en 1999

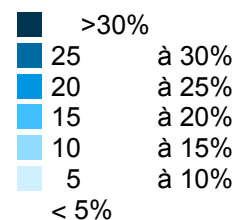
Sources : INSEE RP 1999 expl. comp.

Actifs travaillant dans les poles/actifs résidents ds chaque commune hors cx travaillant dans les poles parisiens

Fonds de plan : IGN (c) BD Carto

Cartographie : DREIF/DUSD/PSI/L.ARMAND

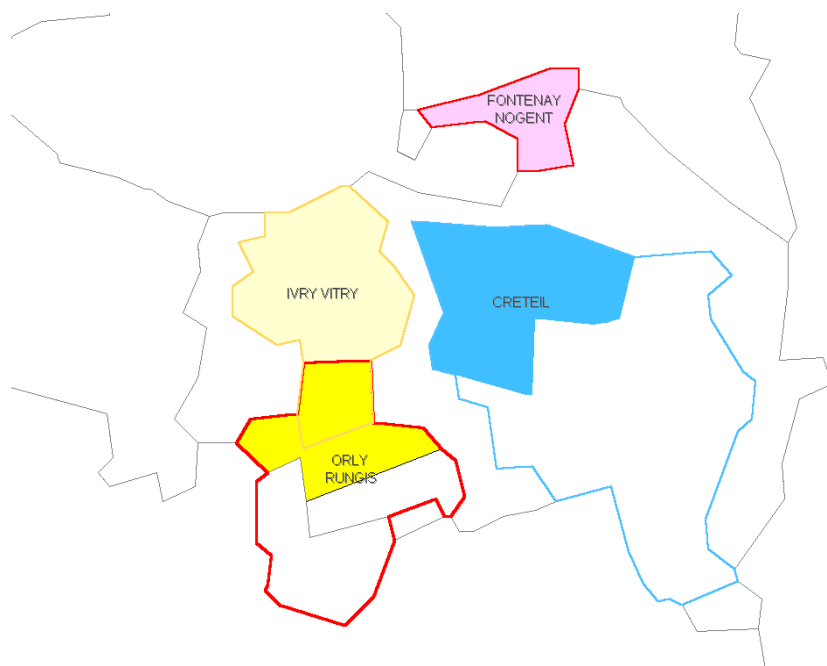
Août 2004



Annexe 4: Le Val de Marne

Dans le Val de Marne seuls les bassins d'emplois d'Ivry-Vitry et d'Orly-Rungis s'interpénètrent : la commune de Thiais compte tenu de la définition retenue, fait partie du pôle d'Orly Rungis, et appartient à la fois aux deux bassins d'emplois : 15% des actifs résidents travaillent dans le pôle d'Ivry, 34% dans le pôle d'Orly, (une fois enlevés ceux qui travaillent dans un pôle parisien.).

Le pôle et le bassin d'emploi de Fontenay Nogent coïncident.

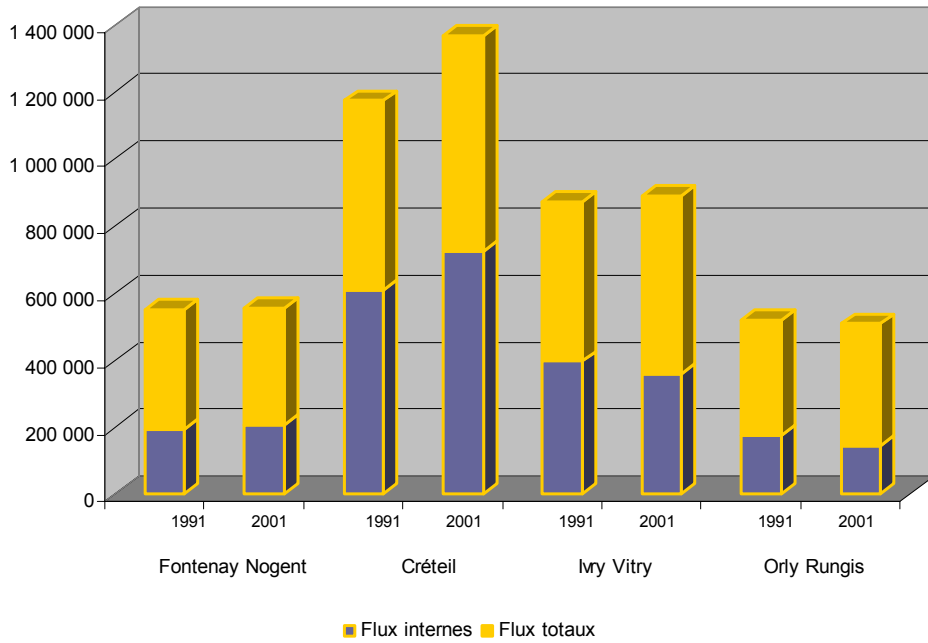


Les pôles et les bassins du Val de Marne

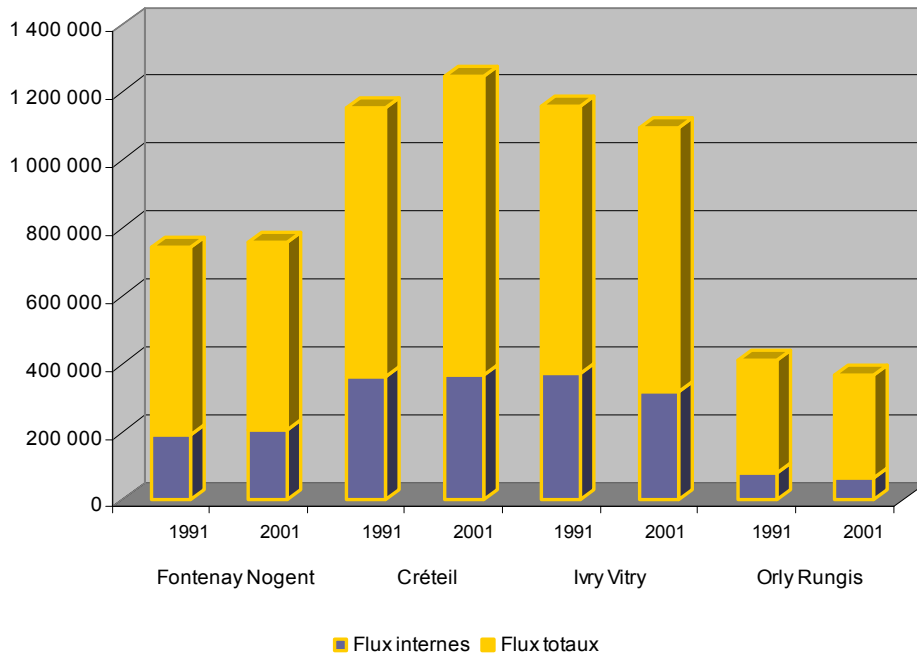
	Pôle d'emploi			Bassins d'emploi		
	Nombre d'actifs résidents	Nombre de stables	Part des stables	Nombre d'actifs résidents	Nombre de stables	Part des stables
Fontenay Nogent	56 432	14 024	25%	56 432	14 024	25%
Créteil	92 433	33 220	36%	151 731	63 441	42%
Ivry Vitry	86 019	29 679	35%	98 595	34 307	35%
Orly Rungis	22 912	6 908	30%	33 575	11 226	33%
Val de Marne	409 014	270 508	66%	409 014	270 508	66%

sources : INSEE exploitation complémentaire 1999

Part des flux internes dans les bassins d'emplois en 1991 et 2001



Part des flux internes dans les poles d'emplois en 1991 et 2001



Nombre de déplacements internes tous motifs et tous modes confondus

	Bassins d'emploi		Poles d'emploi	
	1991	2001	1991	2001
Fontenay Nogent	192 853	206 892	192 853	206 892
Créteil	608 062	722 865	362 320	367 323
Ivry Vitry	396 140	359 686	374 312	319 001
Orly Rungis	173 987	144 019	76 713	63 789
Val de Marne	2 545 721	2 627 214	2 545 721	2 627 214

Sources : INSEE EGT 1991 et 2001

Flux entrants et sortants

	Bassins d'emploi			
	Flux sortants		Flux entrants	
	1 991	2 001	1 991	2 001
Fontenay Nogent	177 956	171 241	179 613	175 203
Créteil	282 723	322 946	282 551	322 456
Ivry Vitry	237 302	266 232	239 561	264 631
Orly Rungis	175 202	182 701	170 137	181 278
Val de Marne	831 800	858 136	834 234	854 494

	Poles d'emploi			
	Flux sortants		Flux entrants	
	1 991	2 001	1 991	2 001
Fontenay Nogent	177 956	171 241	179 613	175 203
Créteil	215 376	258 375	214 607	255 096
Ivry Vitry	205 037	229 913	208 426	228 688
Orly Rungis	130 055	119 056	126 551	118 514
Val de Marne	831 800	858 136	834 234	854 494

Flux totaux

	Bassins d'emploi		Poles d'emploi	
	Flux totaux		Flux totaux	
	1 991	2 001	1 991	2 001
Fontenay Nogent	550 422	553 336	550 422	553 336
Créteil	1 173 336	1 368 266	792 303	880 793
Ivry Vitry	873 003	890 548	787 775	777 602
Orly Rungis	519 326	507 998	333 319	301 359
Val de Marne	4 211 755	4 339 844	4 211 755	4 339 844

sortants : origine = 94 ; destination = IDF sauf 94

entrants : origine = IDF sauf 94 ; destination = 94

Part des flux internes

	Bassins d'emploi		Poles d'emploi	
	Flux sortants		Flux entrants	
	1 991	2 001	1 991	2 001
Fontenay Nogent	35%	37%	35%	37%
Créteil	52%	53%	46%	42%
Ivry Vitry	45%	40%	48%	41%
Orly Rungis	34%	28%	23%	21%
Val de Marne	60%	61%	60%	61%

direction
régionale
de l'Équipement
d'Ile de France

21-23 rue Miollis
75015 Paris
téléphone :
01 40 61 80 80
fax : 01 40 61 85 85

ISBN : 2-11-094923-6